

# PREAMBULE

Suite aux observations de la Banque Mondiale en date du 20 Juin 2001, des corrections ont été apportées au contrat de ville ainsi qu'au rapport d'audit ci-après présenté. Les modifications concernent :

- les données clés de la ville ;
- le programme d'investissement prioritaire ;
- la fiche projet du marché ;
- le calcul de rentabilité du marché ;
- le programme d'entretien prioritaire.

# INTRODUCTION

L'audit urbain vise à formuler à partir d'un diagnostic de la ville, un ensemble de projets prioritaires visant l'amélioration de la desserte en infrastructures et équipements de superstructures de la commune. C'est sur la base de l'audit urbain, que le Programme d'Appui aux Communes (PAC) permet de soutenir l'effort d'investissement de la commune à travers le Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) et le Programme d'Entretien Prioritaire (PEP). Les objectifs assignés à l'audit urbain sont :

- de procéder au diagnostic du site et de la situation de la ville, en faisant ressortir notamment la situation de la ville par rapport aux grands traits de la géographie régionale et nationale et, par la sitologie, identifier les contraintes et les potentialités du cadre physique ;
- d'analyser l'organisation de la ville à travers l'évolution spatiale de la ville, le découpage en quartiers, l'occupation du sol, les tendances d'extension urbaine et leurs conséquences ;
- d'effectuer un diagnostic de l'économie urbaine et du milieu socio-économique, axé principalement sur la structure sociale (population active, catégories socio-professionnelles, etc.), sur la composition et la valeur du patrimoine urbain, sur l'analyse des aires de polarisation et des rapports entre la ville et son hinterland ;
- d'étudier la démographie en mettant en évidence les facteurs de l'évolution de la population, les besoins en espaces pour l'extension de l'habitat et la mise en place des équipements et infrastructures ;
- d'analyser la desserte par les équipements et les infrastructures par laquelle, il faut réaliser une typologie des quartiers à l'aide d'un Inventaire pour la Programmation des Infrastructures et des Equipements (IPIE) afin d'identifier les besoins en investissements et en entretien. Pour cela, il faudra procéder au recensement et à l'analyse du niveau de desserte de chaque quartier et mettre en évidence les déséquilibres ;
- d'établir le profil de la ville, en présentant le potentiel et les caractéristiques du développement urbain et en faisant ressortir les problèmes majeurs de la ville et des différents quartiers ;
- de présenter des rapports documentés par des cartes, tableaux et figures, comprenant des propositions et des recommandations portant sur les projets à mettre en œuvre pour lever les contraintes identifiées, en particulier celles relatives au Programme d'Investissements Prioritaires et au Programme d'Entretien Prioritaire.
- de préparer les éléments nécessaires à la signature du contrat de ville en établissant un dossier technique comprenant les fiches projets, la justification économique et l'étude de l'impact environnemental.

A l'issue des audits urbain, organisationnel et financier, le tableau des données clés ci-après a été établi. Il indique les principales caractéristiques de la commune.

### LES DONNEES CLES DE LA VILLE

Nom de la commune	Ourossogui	
Localisation	Région de Saint-Louis	
Fonction Administrative	Commune	
Population et taux de croissance annuelle	20 969 en 1999	4 % , 1988/1999
Surface communale	1525 ha	34.5 % du total régional
Surface Urbanisée	504.7 ha	33% du périmètre communal
Quartiers les mieux équipés :	Moderne 1 Moderne 2	Notes : 59 : Passable 53 : Médiocre
Quartiers les moins équipés :	Mango2 Aïnoumady 1 Moderne 3 Windé 2 Aïnoumady 2 Windé 2 Mango2	Notes : 35 : Médiocre 31 : Médiocre 31 : Médiocre 22 : Médiocre 18 : Médiocre 14 : Médiocre 13 : Médiocre
PIP(1000 FCFA)		%
Infrastructures		
Equipements	143 208	100
Travaux neufs	135 136.070	94.36
Réhabilitation	8 071.93	5.64
<b>Volume budgétaire Total (1000 FCFA) 1998</b>	<b>159 280</b>	
Ressources courantes (1000 FCFA)	89 873	
Effort d'investissement (1000 F CFA)	33 845	
Ressource par habitant	3727	

	Total	Emprunt	Autofinancement	Subvention
		21 987	10 994	156 603
PIP (1000 FCFA)	143 208			19 000
PAM (1000 FCFA)	19 000			
PEP (1000 FCFA) sur 3ans	23 718		23 718	

# **A - DIAGNOSTIC**

## **SITUATION ET SITE URBAIN**

## **A - DIAGNOSTIC**

### **1- SITUATION ET SITE URBAIN**

L'analyse de la situation de la ville de Ourosogui fait référence à sa place dans le réseau et ses rapports avec la circulation régionale et nationale. Quant à l'étude du site, elle permet de caractériser l'espace sur lequel la ville est implantée. Il s'agit d'étudier les données physiques notamment la topographie, le climat, l'hydrographie et la végétation.

#### **1-1 LA VILLE DANS SA RÉGION**

Le cadre général, les principales caractéristiques de la région et la situation de la ville dans la région de Saint-Louis sont les principaux points qui permettent de mieux situer la commune de Ourosogui dans son contexte régional.

##### **1-1-1 CADRE GÉNÉRAL**

La ville de Ourosogui est située à 430 km au Sud-Est de Saint-Louis (capitale régionale) à 10 km de Matam (capitale départementale) et à 700 km de Dakar (cf. Carte 1). Sa fondation remonte à 1839 à la suite de l'installation de Peulhs en provenance du département de Podor (villages de Thikité, Pété et Mbolo). Le village de Sogui du nom du premier éleveur installé sur les lieux était l'ancien chef lieu de l'arrondissement de Ourosogui jusqu'à son érection en commune par décret N° 90-1135 du 08 Octobre 1990.

La position géographique stratégique de Ourosogui lui permet de jouer un rôle déterminant dans le département de Matam malgré sa relative jeunesse. En effet, elle constitue une ville carrefour qui est en voie de devenir le pôle économique du département de Matam.

##### **1-1-2 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉGION**

La région de Saint-Louis dont fait partie la commune de Ourosogui couvre une superficie de 44.127 km<sup>2</sup> soit 22,4 % du territoire national. Elle est la deuxième région la plus importante du Sénégal par sa superficie après celle de Tambacounda.

La région de Saint-Louis est limitée au Nord par la République Islamique de Mauritanie, au Sud par la région de Louga, à l'Est par la région de Tambacounda et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Elle comprend trois départements (Dagana, Podor et Matam) qui comptent sept communes et onze arrondissements.

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), la région de Saint-Louis comptait 651.941 habitants en 1988. La densité moyenne qui est de 15 habitants au km<sup>2</sup> cache des disparités énormes dans la répartition spatiale de la population. En effet, on enregistre un net contraste entre le département de Dagana où la densité moyenne est de 46 habitants au km<sup>2</sup> et celui de Matam où la densité tourne autour de 9 habitants au km<sup>2</sup>. Et à l'intérieur de ces mêmes unités administratives, des disparités se dégagent entre localités situées sur les terres du Walo où les densités sont généralement plus élevées et celles du Jeeri aux densités moindres.

La participation de la région de Saint-Louis dans l'économie nationale est très appréciable eu égard à l'importance de la production agricole avec les aménagements hydro-agricoles de la vallée, des activités de la pêche et de l'industrie touristique de plus en plus développée dans la zone. Il s'y ajoute que la région connaît un fort taux migratoire dont l'impact sur l'économie locale voire nationale est non négligeable.

### 1-1-3 SITUATION DE LA VILLE DANS SA RÉGION

Ourossogui s'est développée à un carrefour routier : entre la Route Nationale II (Saint-Louis-Bakel) et la Route Nationale III (Matam-Linguère-Thiès). Du fait de cette position géographique privilégiée, de la présence de fonctions importantes comme l'aérodrome, l'hôpital, la station radio et l'hôtel, la ville de Ourossogui a connu une rapide ascension dans la hiérarchie urbaine de la région de Saint-Louis. De nos jours, elle est devenue une véritable plaque tournante dans l'économie locale et à même tendance à supplanter la ville de Matam qui est le chef-lieu du département. Outre les communautés rurales de Bokidiawé, Nabadji Civol, Ogo et Ranérou, la ville de Ourossogui polarise cinq autres communes que

**carte 1 situation**

sont Waoundé, Semmé, Thilogne, Kanel et Matam. Il n'est pas rare qu'en dehors du département de Matam les villes et villages des autres départements comme Bakel aient recours aux équipements sanitaires et marchands de la ville de Ourossogui.

## **1-2 LA VILLE DANS SON SITE**

### **1-2-1 LE SITE NATUREL**

La commune de Ourossogui est implantée sur un site transitoire, sur les terres du Jeeri entre le Walo et le Ferlo. Elle est localisée sur le versant d'un plateau incliné d'Est en Ouest en direction du fleuve Sénégal (cf. Carte 2). Cette situation favorise l'action de l'érosion hydrique. Le ruissellement qui prend naissance dans la zone haute au sud et au sud-est de la commune entraîne un ravinement intense qui endommage la voirie et décape les sols.

### **1-2-2 LE CADRE PHYSIQUE**

#### **1.2.2.1 RELIEF ET GÉOLOGIE**

La commune de Ourossogui est située dans la zone éco-géographique appelée la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Cette vallée qui s'est formée à l'ère quaternaire s'étend sur une surface de 298.000 km<sup>2</sup> dans les Etats de la Guinée, du Mali, du Sénégal et de la Mauritanie.

La vallée du fleuve Sénégal conserve une structure géomorphologique particulière largement dépendante du micro-relief. Un coupe transversale de l'espace montre la configuration suivante :

- une zone abritant les terres de la vallée alluviale du fleuve appelé Walo qui est le domaine de prédilection de la culture de décrue et des aménagements hydro-agricoles ;
- une zone Sud, non inondable située en bordure du lit majeur du fleuve appelée Jeeri dont les sols sableux favorisent le développement de la culture et l'élevage extensif.

**INSERER CARTE 2 OUROSSOGUI DANS SON SITE**

C'est sur cette dernière plus précisément qu'est située la ville de Ourosogui. Le relief de la commune est relativement plat mais la présence des collines au Sud crée une légère pente inclinée vers le fleuve. Il reste évident qu'une telle configuration du relief favorise grandement l'action de l'érosion hydrique.

#### 1-2-2-2 LE CLIMAT

Le climat de la région est de type sahélien caractérisé par l'alternance d'une saison pluvieuse de 3 à 4 mois et d'une saison sèche qui dure 9 mois en moyenne. Cette région est soumise pendant une grande partie de l'année à l'influence de l'alizé continental ou harmattan qui entraîne une élévation des températures.

L'étude des différentes composantes du climat permet de mieux apprécier les caractéristiques de la zone.

##### ➤ La pluviométrie

L'analyse de la pluviométrie au cours des dix dernières années montre une très grande irrégularité dans la répartition des précipitations (cf. tableau1).

Tableau 1 : Variabilité interannuelle de la pluviométrie

Années	Volume pluviométrique (mm)
1990	353
1991	231
1992	167
1993	343
1994	472
1995	362
1996	369
1997	340
1998	278
1999	466

Source : Station météorologique de Matam

En effet, aux années relativement pluvieuses comme 1994 et 1999 s'opposent celles de 1991 et 1992 où le déficit pluviométrique a été très marqué. Cette grande variabilité interannuelle des précipitations a une incidence directe sur l'économie locale car la commune de Ourosogui compte encore une forte population

d'agriculteurs. Le nombre moyen de jours de pluie est généralement inférieur à 40 au cours de la même période.

### ➤ Les températures

L'analyse des régimes thermiques montre une évolution bimodale qui permet de distinguer deux saisons :

- une courte saison froide allant de décembre à février caractérisée par la faiblesse des températures qui tournent autour de 23 °C ;
- une longue saison chaude de mars à novembre avec des extrêmes en mai où les températures atteignent 35 voire 40 °C.

De ce fait, l'amplitude thermique moyenne annuelle est relativement importante avec 11°C de différence entre la température moyenne la plus élevée et la plus faible.

### ➤ L'humidité relative

Les valeurs moyennes d'humidités relatives sont assez faibles dans l'ensemble. Elles sont de 86 % pour les humidités relatives maximales et 15 % pour les valeurs minimales (cf. tableau 2).

Tableau 2 : Evolution mensuelle de l'humidité relative de 1989 à 1998.

Mois	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
HR moy	30	27,5	25,5	27	29,5	40	53	67,5	67	49,5	35,5	34,5
HR max	44	39	36	38	41	56	70	86	86	69	51	49
HR min	16	16	15	16	18	24	36	49	48	29	20	20

Les moyennes les plus élevées sont notées durant la saison pluvieuse (entre août et septembre) tandis que la moyenne la plus faible est enregistrée au mois de mars.

### 1.2.2.3 LA VEGETATION

D'une manière générale, les formations végétales de la moyenne vallée sont constituées d'espèces arbustives qui forment une savane boisée. Les principales espèces rencontrées sont *Balanites aegyptiaca*, *Ziziphus mauritania* et *Acacia*

*tortilis*. Cependant, il faut noter que dans la zone de Ourosogui, la combinaison des facteurs naturels et anthropiques a entraîné un net recul de la végétation.

Sur l'ensemble du périmètre communal, il ne subsiste que quelques reliques d'espaces boisés dans les zones périphériques mais qui sont de plus en plus gagnées par le front d'urbanisation.

### 1.2.3 LES CONTRAINTES ET LES POTENTIALITÉS DU SITE

Les principales contraintes du site de Ourosogui sont liées à l'organisation du relief et à l'insuffisance voire l'inexistence d'un système d'assainissement. Ces contraintes qui posent un sérieux problème d'aménagement de l'espace urbain concernent :

- l'érosion qui affecte les terres et entraîne la dégradation des voies de circulation ;
- l'absence d'un système d'évacuation des eaux pluviales et usées ;
- l'encombrement humain dans les quartiers traditionnels non lotis ;
- l'extension urbaine qui se fait au détriment des terres agricoles entraîne une diminution des sources de revenus d'autant plus que la population est constituée d'une forte proportion d'agriculteurs.

#### 1.2.3.2 LES ATOUTS ET POTENTIALITÉS

Les atouts et potentialités de la ville de Ourosogui sont :

- sa position géographique par rapport aux grandes voies de circulation (Nationale II et Nationale III) qui la relie aux autres centres urbains du pays ;
- sa situation de ville carrefour qui lui confère un rôle de centre économique assurant la transition entre zone de production agricole du Walo et la zone sylvo-pastorale ;
- la proximité des zones d'aménagement hydro-agricole qui peuvent favoriser le développement économique de la ville.

## **2- ORGANISATION DE LA VILLE**

### **2.1 LE DÉCOUPAGE EN QUARTIERS**

#### **2.1.1 LE PÉRIMÈTRE COMMUNAL**

La commune de Oourossogui qui couvre une superficie de 1525 ha a été créée par décret n° 90-1135 du 08 Octobre 1990. Elle est limitée au Nord, au Sud et à l'Ouest par la communauté rurale de Ogo tandis que la limite Septentrionale est la ville de Matam.

#### **2.1.2 DÉCOUPAGE EN QUARTIERS**

Le découpage en quartiers répond au souci majeur d'une planification opérationnelle et à l'efficacité dans la programmation des équipements dans l'espace communal. De ce fait, il doit reposer sur les normes et principes définis par le planificateur et pouvant assurer sa fonctionnalité. Cependant, l'aspect normatif assez limité, doit être accompagné d'une réelle prise en compte des réalités culturelles, sociologiques et politiques qui s'inscrivent dans l'espace.

Ces différentes considérations ont guidé le découpage qui a été fait sur le terrain à l'aide de photographies aériennes avec le concours des autorités municipales et des délégués de quartiers (cf. carte 3). Les limites de ces différents quartiers sont définies par l'extrait de délibération du conseil municipal en date du 18 Octobre 1997. Celui-ci présente les modalités de création de cinq nouveaux quartiers issus du remodelage des quartiers traditionnels de Oourossogui. Ainsi, les neuf quartiers consignés dans le tableau n°3 ont été identifiés.

Tableau 3 : Les quartiers de Oourossogui

<b>Numéro</b>	<b>Nom des Quartiers</b>
1	Ainoumady I
2	Ainoumady II
3	Mango I
4	Mango II
5	Moderne I
6	Moderne II
7	Moderne III
8	Windé I
9	Windé II

### **CARTE 3 : LES DIFFERENTS QUARTIERS DE OUROSSOGUI**

## 2-2 EVOLUTION SPATIALE

### 2-2-1 PRINCIPALES ÉTAPES DE LA CROISSANCE URBAINE

L'analyse des données historiques et l'interprétation des photographies aériennes permettent de retracer l'évolution spatiale de la commune de Ourossogui. Cette évolution a été particulièrement lente jusqu'après la période des indépendances. La quasi stagnation dans la conquête de l'espace habité s'explique surtout par l'intensité des liens familiaux qui ne favorisent guère l'éclatement des ménages. C'est ainsi que trois grandes phases seulement peuvent être observées dans la croissance spatiale de la ville de Ourossogui :

- de 1835 à 1900 ;
- de 1900 à 1980 ;
- de 1980 à nos jours.

➤ La première phase qui va des premières implantations humaines à 1900 a enregistré la création et la densification des quartiers de Windé et Mango. Ces deux quartiers qualifiés aujourd'hui d'irréguliers ont constitué pendant longtemps le noyau originel de Ourossogui.

➤ La deuxième phase allant de 1980 a enregistré la création et la rapide progression spatiale du quartier Aïnoumady. En effet, c'est seulement vers 1979 que les premières installations sur le site de Aïnoumady ont été relevées. Celles-ci ont surtout été induites par la croissance démographique et l'émigration dont l'un des impacts les plus visibles est l'augmentation des besoins en logements.

➤ La troisième phase qui va de 1980 à nos jours a connu l'occupation du site de moderne à la suite du premier lotissement de 1972. Même si les premières installations ont débuté en 1968, elle ont été très timides au début et n'ont connu une croissance exponentielle qu'au cours des années 90. D'ailleurs, ce quartier devenu une zone privilégiée d'extension est appelé à devenir le futur centre urbain, car il abrite l'essentiel des infrastructures et équipements prévus dans le plan d'investissement communal élaboré par la commune de Ourossogui en 1992.

**CARTE 4 : EVOLUTION SPATIALE DE LA VILLE**

### 2.2.2 LOTISSEMENTS RÉCENTS OU EN COURS

De 1972, à nos jours trois grands programmes de lotissement ont été mis en exécution dans la commune de Ourosogui. Les deux premières concernent respectivement l'aménagement de 800 parcelles puis de 400 parcelles en 1972 et 1996. Ces lotissements ont conduit à la création puis à la scission du quartier Moderne en trois unités distinctes. D'ailleurs le dernier lotissement de Moderne 3 en cours d'exécution a déjà enregistré l'attribution de 1200 parcelles sur les 2000 prévues à cet effet dans la zone d'extension située vers le village de Thiambé.

### **2-3 OCCUPATION DU SOL-DENSITE**

La répartition de la population selon la taille (cf. carte 5) montre que les quartiers de Windé 1, Aïnoumady 2, Moderne 1 et Mango sont les plus peuplés de la commune de Ourosogui. Ils ont une population supérieure à 2500 habitants. Quant à leur répartition selon la densité (cf. carte 6), elle révèle que les quartiers traditionnels de Windé 2, Mango 1 et Aïnoumady 1 sont les plus densément peuplés. Ce phénomène s'expliquant surtout par la faible extension spatiale de ces quartiers et le mode d'occupation de l'espace qui favorise un regroupement des ménages au sein d'une même concession.

Dans ces quartiers on note aussi la part prépondérante de l'habitat au détriment des équipements et espaces verts inexistant dans la commune. Le tableau 4 présente la répartition des superficies selon les types d'occupation dans les quartiers.

- L'habitat occupe une superficie de 486,5 ha soit 96 % de la superficie totale de l'espace occupée. La proportion de l'habitat équipé est relativement importante avec 49 % tandis que celles de l'habitat assez équipé et sous-équipé représentent respectivement 21 % et 30 %.

**CARTE 5 : REPARTITION DE LA POPULATION SELON LA TAILLE**

**CARTE 6 : REPARTITION DE LA POPULATION SELON LA DENSITE**

- La voirie représente 0,9 % de la superficie totale occupée soit 4,3 ha. Ce réseau de voirie est globalement faible et reste essentiellement concentré dans les quartiers de Moderne 1, Mango 2 et Aïnoumady 1.
- Les équipements couvrent une superficie de 11,6 ha soit 2,4 % de la superficie totale occupée. Le niveau de desserte en équipement est faible dans l'ensemble avec une forte concentration de ces derniers dans les quartiers Moderne 1 et Moderne 2 (72 % des équipements).
- Quant aux activités, elles ne représentent que 0,5 % de l'espace soit 2,30 ha. En dehors de la principale rue commerciale, les zones d'activités sont exclusivement localisées dans les quartiers Moderne 1 et Moderne 2. Dans cette répartition des types d'occupation, on note l'absence totale des espaces verts alors qu'elles devraient représenter 20 % de l'espace selon les normes urbanistiques.

Tableau 4 : Surface des types d'occupation dans les quartiers

Quartiers	Habitat (ha)			Voirie	Equipements (ha)	Activités (ha)	Superficie habitat (ha)	Population	Densité à l'ha
	Sup.hab. equip.	Sup.hab. assez equip.	Sup.hab. sous-equip.						
Aïnoumady 1	7,97	1,9	9,11	0,61	0	0	18,98	1708	90
Aïnoumady 2	27,51	3,93	9,54	0,18	0	0	40,98	2777	68
Mango 1	3,72	0,64	3,94	0	1,5	0	8,3	2427	292
Mango 2	33,6	14,93	29,87	0,83	0	0	78,4	2700	34
Moderne 1	36	9,6	1,6	2,08	5,12	1,8	47,19	2704	57
Moderne 2	63,6	42,93	7,95	0,4	3,29	0,5	114,48	1461	12
Moderne 3	24,01	23,01	49,02	0	1,7	0	96,03	1691	18
Windé 1	37,94	2,11	34,43	0,21	0	0	74,48	3045	41
Windé 2	4,58	2,9	0,15	0	0	0	7,63	2457	322
Total	238,93	101,95	145,61	4,3	11,6	2,3	486,49	20970	934

## 2-4 PROJETS RÉCENTS ET FUTURS ENVISAGÉS

La plupart des projets récents et futurs de la ville de Ourossogui figuraient déjà dans le plan d'investissement communal datant de 1992. Même si certains d'entre eux connaissent un début de réalisation, beaucoup d'efforts restent à faire pour améliorer la desserte en matière d'équipements, d'infrastructures et d'aménagement urbain dans la commune de Ourossogui. Trois types de projets ont été identifiés :

- les projets récents déjà réalisés lors des cinq dernières années ;
- les projets prioritaires pour les cinq prochaines années ;
- les projets non prioritaires pour cette même période de cinq ans.

## 2.4.1 PROJETS RÉALISÉS CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Le montant global affecté aux réalisations de ces cinq dernières années s'élève à 125.867.224 francs CFA. Cette somme se répartie entre les constructions neuves (69%) et les travaux de réhabilitation pour 31 % des investissements. Le tableau 5 indique la nature des projets, leurs sources de financement et leur localisation.

Tableau 5 : Projets récents de la ville (réalisation cinq dernières années)

Années	Nom du projet	Origine du financement	Montant (FCFA)	Localisation
1994	Construction	AGETIP commune	10.340.000	Moderne 2
1994	Construction souk abattoir	Fond de concours	2.596.373	Moderne 2
1994	Extension électrique	AGETIP commune	1.000.000	Moderne 2, Mango 2
1995	Construction salle des fêtes	AGETIP commune	6.000.000	Moderne 1
1996	Construction Stade	AGETIP commune	10.697.600	Mango 2
1996	Aménagement et équipement hôtel de ville	commune	2.000.000	Moderne 1
1996	Terrassement remblais	Fond de concours	6.495.500	Moderne 2
1996	Construction gare routière	Commune	1.602.250	Moderne 1
1996	Lotissement	AGETIP commune	7.999.200	Moderne 2
1996	Construction souks abattoir	Commune	1.000.000	Moderne 2
1997	Construction salles de classe	Commune	750.000	Moderne 2
1997	Terrassement	Commune	2.047.597	Moderne 2
1997	Equipeement scolaire	Commune	700.000	Moderne 1
1997	Aménagement hôtel de ville	Commune	3.037.000	Moderne 2
1997	Construction souk abattoir	Commune fond de concours	10.000.000	Moderne 1
1998	construction de voirie	Commune AGETIP	3.000.000	Moderne 1, Moderne 2
1998	construction de voirie	Commune	1.030.000	Moderne 3
1998	Lotissement	Commune	9.992.500	Moderne 3, Moderne 2
1998	Extension électrique	UNICEF	5.294.900	Mango 1 , Mango 2 Moderne 1, Moderne 2 Ainoumady 2
1998	Extension eau	Commune	2.048.020	Ainoumady 1
1998	Equipeement sanitaire	Commune	1.568.120	Moderne 2
1999	Aménagement hôtel de ville	Commune	1.119.000	Moderne 1
1999	Lotissement	Commune	2.000.000	Moderne 3
1999	Remblais	Commune	2.000.000	Toute la partie sud de la commune
1999	Réfection digue de protection	Commune	6.061.264	Ainoumady 1
1999	Finition du dispensaire	Commune	3.468.950	Moderne 3
1999	Projet PAM /SEN	Commune AGETIP	2.846.000	Toute la commune
1999	Clôture foirail	Commune	3.468.950	Moderne 1
1999	Mobilier et équipements administratif	Commune	1.200.000	Moderne 1
1999	Climatisation de la mairie	Commune	800.000	Moderne 1
1999	Installation téléphone mairie	Commune	1.400.000	Moderne 1
1999	Achat ordinateur et imprimante	Commune	2.400.000	Moderne 1

#### 2.4.1.1 LES CONSTRUCTIONS NEUVES

Au cours des cinq dernières années la commune de Ourossogui a consacré un budget de 86.803.440 F CFA aux constructions neuves. Ce montant est réparti entre :

- les grands équipements : 53%
- les infrastructures : 36%
- les aménagements urbains : 11%

Concernant le volet des grands équipements on note la part prépondérante qu'occupe les équipements marchands avec 61 % du budget. Quant aux équipements scolaires et sanitaires, ils ne représentent respectivement que 11% et 7% de la somme affectée à cette rubrique.

Les réalisations en matière d'infrastructures concernent surtout la voirie (42%), l'extension du réseau électrique (34 %) et du réseau d'eau (16 %). Les travaux de voirie concernent le prolongement de la route de l'AGETIP desservant du Nord au Sud les quartiers Moderne 1 ainsi que le tronçon reliant Aïnoumady 1 et la route nationale n° 2.

#### 2.4.1.2 LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

La commune de Ourossogui a consacré en budget de 39.063.784 FCFA aux travaux de réhabilitation durant des cinq dernières années. Ces travaux concernent surtout les grands équipements pour 55 % et l'aménagement urbain.

Pour ce qui est du volet équipement, les réalisations tournent autour de l'aménagement et l'équipement de l'hôtel de ville, la clôture du poste de santé et celle du foirail. Les réhabilitations en matière d'aménagement urbain quant à elles représentent 45 % du budget et consistent à des travaux de remblaiement et de terrassement dans les différents quartiers. Il faut aussi y inclure la somme non négligeable de 6.061.264 francs CFA affectée au renforcement de la digue de protection en 1999.

## 2.4.2 PROJETS PRIORITAIRES EN PORTEFEUILLE

Cinq grands projets prioritaires ont été identifiés par la commune de Oourossogui. Ils sont estimés à 640.000.000 FCFA et concernent les équipements marchands scolaires et sanitaires. La répartition est la suivante :

- équipements marchands : 82 % ;
- équipements scolaires : 14 % ;
- équipements sanitaires : 4 %.

Le tableau 6 donne la nature, le montant estimé et la localisation du projet.

Tableau 6 : Projets prioritaires en portefeuille

<b>Nom du projet</b>	<b>Montant (FCFA)</b>	<b>Localisation</b>
Extension et équipement nouveau marché	450.000.000	Moderne 2
Acquisition d'une chambre froide	75.000.000	Moderne 2
Construction d'un lycée	60.000.000	Mango 2
Construction d'une école maternelle	30.000.000	Moderne 3
Equipement du dispensaire municipal	25.000.000	Aïnoumady 1

## 2.4.3 PROJETS NON PRIORITAIRES EN PORTEFEUILLE

En dehors des prioritaires, la commune de Oourossogui a identifié cinq autres projets non prioritaires concernant surtout la réalisation des infrastructures. Il s'agit principalement des infrastructures routières avec le bitumage de l'aire de stationnement de la gare routière (13 %), de l'extension du réseau électrique (8 %) mais aussi de l'assainissement avec les travaux de la digue de protection qui doivent absorber à eux seuls 50 % du budget prévisionnel. Ces différents projets sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau N° 7 : Projets non prioritaires en portefeuille

<b>Nom du projet</b>	<b>Montant (FCFA)</b>	<b>Localisation</b>
Extension réseau électrique	25.000.000	Aïnoumady 2 et Aïnoumady 3
Assainissement (digue de protection)	300.000.000	Sud et Sud-Est de la commune
Construction centre touristique	125.000.000	Moderne 2
Construction foyer de la femme	50.000.000	Moderne 3
Bitumage aire de stationnement gare routière	75.000.000	Moderne 1

## 2-5 TENDANCE D'EXTENSION ET RECOMMANDATIONS

## 2-5-1 EXTENSION URBAINE CONSTATÉE ET PROJETÉE À MOYEN TERME

Depuis le premier lotissement de 1972, l'extension urbaine de Ourossogui s'est surtout déroulée vers le Nord, sur le site du quartier Moderne. D'ailleurs, ce quartier est pratiquement le seul loti de la ville et concentre l'essentiel des équipements et infrastructures de la commune. Le dernier lotissement qui est en cours d'exécution prévoit l'aménagement de 2000 parcelles dans la zone d'extension de Moderne 3 située vers le village de Thiambé. Et il n'est pas à exclure qu'à terme la croissance urbaine de Ourossogui atteigne ce village situé à 1,5 km au Nord de la ville.

En dehors de la zone de Moderne, les tendances actuelles d'extension se dirigent surtout vers l'Est en direction de Ogo. Mais, dans cette zone d'extension de terrains inondables dans la partie Sud-Est limite fortement les possibilités d'extension de ce côté. Malgré tout, les disponibilités spatiales sont réelles dans la commune de Ourossogui. Il importe donc de faciliter la mise en place d'un plan directeur d'urbanisme en vue d'une gestion rationnelle de l'espace communal.

## 2-5-2 RECOMMANDATIONS POUR L'EXTENSION DE LA VILLE

Au regard du rythme actuel de croissance de la ville de Ourossogui, il s'avère nécessaire de mener des efforts subséquents pour améliorer la qualité de l'environnement urbain. Cette action passe par la satisfaction d'un certain nombre de besoins vitaux de la population en matière d'infrastructures de base mais surtout par une meilleure structuration du cadre de vie. De ce fait, trois principales mesures sont à entreprendre.

- L'assainissement de l'espace urbain à réaliser sur l'ensemble du périmètre communal car la ville de Ourossogui ne dispose actuellement d'aucun réseau d'assainissement. Cette action est à l'origine de nombreuses nuisances comme la stagnation des eaux pluviales surtout dans les quartiers irréguliers.
- La restructuration des quartiers traditionnels que sont Windé, Mango et Aïnoumady 2 dans une moindre mesure. Ainsi, pour répondre à la demande en logement, il est à envisager la réduction de la taille moyenne des parcelles surtout dans les nouvelles attributions.

- La construction de la voirie urbaine par le bitumage des principales artères de la ville. Mais, une telle action est difficilement réalisable dans les quartiers non lotis caractérisés par l'étroitesse et l'irrégularité des voies de circulation.

En définitive, il importe de promouvoir une meilleure harmonisation de la structure urbaine de Ourossogui par la réduction du dualisme opposant le quartier urbanisé de Moderne et les autres quartiers non lotis.

# **ECONOMIE URBAINE**

### **3- ECONOMIE URBAINE**

L'analyse de l'économie urbaine de Ourossogui permet de situer la ville dans son espace pour l'identification des relations qu'elle entretient avec son hinterland et par l'étude des activités urbaines.

#### **3-1 LA VILLE ET SON HINTERLAND**

La fonction urbaine implique l'existence d'un certain nombre d'activités et d'équipements spécifiques. Une ville doit fournir des emplois, des biens et des services. Elle est un lieu d'échanges qui implique une dynamique relationnelle entre la ville et les établissements humains auxquels ces activités sont destinées. Il s'agit du milieu rural et des autres centres urbains avec lesquels, elle entretient des relations de complémentarité ou de dépendance.

Les échanges génèrent des flux d'hommes, de marchandises, de capitaux, etc. L'étude de ces flux permet de mettre en évidence l'aire de polarisation de la ville ainsi que les types de relations et leur intensité qui dépendent de la qualité des services offerts et du pouvoir de commandement de la ville.

##### **3-1-1 L'HINTERLAND DE OUROSSOGUI**

Les investigations ont permis de mettre en évidence différentes activités urbaines dans la ville de Ourossogui. On distingue les activités non basiques qui sont destinées au seul usage des habitants de la ville et les activités basiques qui impliquent une dynamique relationnelle. Ces activités basiques génèrent ainsi deux principaux types de flux qui déterminent deux principales aires de polarisation :

- les flux centrifuges concernent la distribution des produits fabriqués ou importés par la ville et l'aire d'attraction des services de la ville (équipements marchands, scolaires, sanitaires, etc.) ;
- les flux centripètes qui concernent l'aire de provenance des produits commercialisés dans la ville.

L'étude des aires d'influence des équipements sanitaires, scolaires et marchands sont de bons éléments d'analyse du degré de polarisation.

### 3-1-1-2 AIRE D'INFLUENCE DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Des enquêtes ont été effectuées dans les établissements scolaires de la ville de Ourossogui pour déterminer l'origine géographique des élèves. Les résultats révèlent que l'aire d'influence des équipements scolaires de Ourossogui est assez limitée. Elle est circonscrite dans un rayon de 5 km. La gamme étriquée et le niveau proposé par la ville de Ourossogui sur le plan scolaire expliquent qu'elle n'exerce qu'une influence locale. En effet, la ville ne comptant que deux écoles primaires de 18 classes qui desservent en premier lieu la population de la cité. Seuls trois villages limitrophes : Ogo, Thiambe et Thiancone y sont représentés et dans un faible pourcentage (cf. carte 7).

Il convient de signaler que la ville dispose d'un nouvel établissement de cycle secondaire qui devrait permettre de réduire la dépendance vis à vis des autres centres urbains notamment Matam.

### 3-1-1-3 AIRE D'INFLUENCE DES EQUIPEMENTS SANITAIRES

L'identification des lieux de provenance des malades à partir du dépouillement des registres de consultations a permis de mettre en évidence l'aire d'influence des structures sanitaires de Ourossogui. La carte 8 révèle que leur aire de polarisation s'étend aussi bien aux départements de Matam et de Podor qu'à la région de Tambacounda. L'existence de l'hôpital de Ourossogui explique l'étendue de cette aire d'attraction. En effet, l'hôpital est un lieu de recours aux soins de hiérarchie supérieure dans le système de soins. Ainsi, il est la référence des structures sanitaires secondaires et primaires et doit polariser l'ensemble du département de Matam. Toutefois, son influence s'étend au delà de ce rayon d'action théorique. Les villages limitrophes du département de Bakel ont également recours à l'hôpital de Ourossogui. Ainsi, cet hôpital qui a un fort pouvoir de commandement joue un rôle prépondérant et détermine l'attractivité de la ville sur le plan sanitaire.

**CARTE 7 : AIRE D'INFLUENCE DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES**

**CARTE 8 : AIRE D'INFLUENCE DES EQUIPEMENTS SANITAIRES**

### 3-1-1-4 AIRE D'INFLUENCE DE LA FONCTION COMMERCIALE

Les enquêtes menées au marché de Ourossogui ont permis de déterminer les lieux d'approvisionnement et l'aire de distribution de la ville. Elles révèlent que la ville de Ourossogui est fortement tributaire de la capitale (Dakar) pour l'approvisionnement en produits alimentaires et manufacturés. Elles montrent également que les lieux d'approvisionnement varient selon le type de commerce (gros, demi-gros, détail) et selon la structure par branche (alimentaire, agricole, manufacturé, etc.).

#### ➤ **Le commerce du gros**

Les boutiques situées dans le marché central exercent ce commerce qui est dominé par les produits alimentaires (produits de première nécessité, riz, sucre, lait, tomate en conserve, etc.) et des produits manufacturés (quincaillerie, matériel de construction, etc.). En effet, les produits alimentaires représentent 70 % des ventes et les produits manufacturés 30 %. Les clients viennent des différentes localités du département de Matam et de la Mauritanie.

- Matam
- Ogo
- Boyenadji
- Nabadji Civol
- Taïba
- Oréfondé
- Thiambé
- Thiancone
- Thiemping
- Sédo Sébé
- Doumga Ouro Alpha
- Doumga Ouro Thierno
- Ndouloumadji Demba
- Mogo
- Sinthiane.

#### ➤ **Le commerce de détail**

C'est le commerce le plus important par le nombre de points de vente et de commerçants. Il est détenu en majorité par les immigrants venus des autres régions du Sénégal (notamment de Diourbel et de Thiès), de la Mauritanie et par des commerçants de Podor et de Matam (cf. tableau 8)

Tableau 8 : les commerçants non originaires de Ourossogui

Lieux de provenance	Gros et demis-gros		Détail	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Matam	5	19	8	17
Podor	4	15	5	11
Mauritanie	4	15	2	4
Touba	3	11	4	9
Thiès	2	7	7	15
Diourbel	2	7	3	6
Taïba	2	7	2	4
Boyenadji	1	4	3	6
Thiambe	1	4	3	6
Koalack	1	4	2	4
Mogo	1	4	2	4
Louga	1	4	1	2
Gandiol	1	0	2	4
Aéré Lao	0	0	2	4
Demette	0	0	1	2
TOTAL	27	100	47	100

Les produits alimentaires et agricoles constituent l'essentiel des ventes de cette activité commerciale.

#### - Les produits alimentaires

La carte 9 montre que l'essentiel des produits alimentaires commercialisés dans le marché de Ourossogui proviennent de Dakar (83 %) et secondairement de Richard-Toll (8 %). En dehors du pays, les commerçants de Ourossogui s'approvisionnent également en Mauritanie (8 %).

#### - Les produits agricoles et halieutiques

La ville de Ourossogui est approvisionnée en produits agricoles (fruits, légumes et céréales) par les localités de production horticole et agricole de Gandiol, Richard-Toll, Dakar et Tambacounda (cf. carte 10).

**Carte 9 : lieux d'approvisionnement en produits alimentaires**

**Carte 10 : lieux d'approvisionnement en produits agricoles**

Les produits halieutiques qui concernent le poisson frais et le poisson transformé proviennent essentiellement de Mbour (90 %) et de Dakar.

- Les produits manufacturés et vestimentaires

Les produits manufacturés, vestimentaires et cosmétiques proviennent de Dakar et de Touba (cf. carte 11) mais également des pays de la sous-région (notamment le Mali et la Guinée), des pays asiatiques, de l'Arabie Saoudite et de Dubaï.

## **CARTE 11 : lieux d'approvisionnement en produits manufacturés**

## 3.2 ACTIVITES ET EMPLOIS

### 3-2-1 INVENTAIRE DES PRINCIPALES ACTIVITÉS URBAINES

L'analyse des activités révèle que le secteur productif est encore largement dominé par l'agriculture et l'élevage qui occupent un peu plus d'un actif sur deux (cf. tableau 9), d'où l'appellation de commune rurale qui est donnée à Ourosogui. Les activités commerciales et divers activités artisanales jouent également un rôle majeur.

Tableau 9 : Les secteurs d'activités

Secteurs d'activités	Effectifs	%
Agriculture	960	64
Commerce	189	13
Elevage	215	14
Services	41	3
Pêche	30	2
Artisanat	30	2
Autres	35	2
<b>Total</b>	<b>1500</b>	<b>100</b>

Depuis quelques années, la promotion administrative semble entraîner le renforcement des activités commerciales. Leur prolifération est cependant le signe qu'il sert de secteur-refuge. Ainsi, face aux difficultés en matière d'emplois, le secteur informel et l'émigration constituent une alternative et une soupape de sécurité. En effet, la population de la vallée est une population relativement mobile. L'émigration de la main d'oeuvre à destination de l'Europe est un phénomène de plus en plus important. Elle constitue actuellement une importante source de rentrée de devises. Les revenus de transfert procurés par l'émigration sont utilisés pour des dépenses de consommation courante, pour l'amélioration de l'habitat dont la transformation est la plus spectaculaire. Les investissements productifs demeurent encore faibles et s'orientent vers les équipements sociaux et culturels, l'agriculture et le bâtiment.

### 3-2-2 LES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT

#### 3-2-2-3 LES ASSOCIATIONS DE JEUNES

Les associations de jeunes sont la plupart des Associations Sportives et Culturelles (ASC). Ce sont généralement des associations de quartiers qui regroupent l'ensemble des jeunes. La commune de Ourossogui en compte cinq :

- le Réveil Club de Aïnoumady créée en 1991 ;
- Gomou Pélital Windé créée en 1978 ;
- L'ASC Moderne créée en 1990 ;
- Kawral Mango créée en 1979 ;
- Hôpital créée en 1994.

Les ASC sont encadrées par la Zone II (la commune) sous la supervision de l'ODCAV (Organisation Départementale de Coordination des Activités de Vacances) de Matam. En dehors des activités sportives et culturelles, les ASC s'investissent dans d'autres domaines tels l'assainissement, le reboisement et l'alphabétisation (cf. tableau 10). A travers le théâtre, elles jouent un rôle de sensibilisation sur le SIDA, le choléra, le paludisme et l'importance de la scolarisation des enfants.

Les sources de financement des ASC sont les cotisations, les participations volontaires, la subvention municipale et les activités lucratives. Ces ressources financières sont assez limitées. Aussi, les ASC ne fonctionnent pas sans difficultés. Les problèmes auxquels elles sont confrontées sont :

- l'exodes des bras valides ;
- le manque de moyens financiers ;
- l'absence de local ;
- l'absence d'un stade fonctionnel et d'équipements socio-culturels.

Tableau 10 :Situation des associations de jeunes de la commune de ourossogui

<b>Nom du groupement</b>	<b>Type de groupement</b>	<b>Date de création</b>	<b>Secteur d'activités</b>	<b>Etes-vous fédérés</b>	<b>Source et montant de financement</b>	<b>Expérience en gestion de projet</b>	<b>Contraintes</b>
Réveil Club de Aynoumady	ASC	1991	Sport, culture, assainissement, reboisement, alphabétisation	Non	Cotisation, participations volontaires, subvention municipale, activités lucratives	Pilotage de GIE, campagne d'alphabétisation, de maraîchage	Financement, exodes des bras valides, manque d'appui logistique et de formation
Gomou Pétal Windé	ASC	1978	Sport, culture, alphabétisation	Non	Cotisation, participations volontaires, subvention municipale	Campagne d'alphabétisation	Manque d'appui financier, logistique et de formation, exodes des bras valides
ASC Moderne	ASC		Sport, culture, alphabétisation	Non	Cotisation, participations volontaires, subvention municipale	Non	Manque d'appui financier, logistique et de formation,
Kawral Mango	ASC		Sport, culture, alphabétisation	Non	Cotisation, participations volontaires, subvention	Non	Manque d'appui financier, logistique et de formation,
Hôpital	ASC		Sport, culture, sensibilisation	Non	Cotisation, participations volontaires, subvention municipale	non	Manque d'appui financier

### 3-2-2-4 LES GROUPEMENTS DE PROMOTION FEMININE (GPF)

Les Groupements de Promotion Féminine (GPF) sont des structures de formalisation des activités des femmes dont le rôle dans le développement tant au niveau urbain que rural est de plus en plus reconnu. La commune de Ourosogui, depuis 1997, compte 10 GPF coiffés par l'Union Communal des GPF de Ourosogui (UCGPFO) qui coordonne toutes les activités des groupements (cf. tableau 11). Il faut noter que ces GPF mènent les mêmes activités :

- le maraîchage ;
- la teinture ;
- le commerce de tissu ;
- l'alphabétisation fonctionnelle.

Le fonctionnement de ces GPF nécessite naturellement des ressources financières. L'Union qui compte 638 membres n'a recours à des cotisations mensuelles de 500 F CFA par membre. Cette Union, de création récente, n'est pas encore imprégnée par le système de crédit ou d'épargne et les fonds disponibles ne permettent pas de grands investissements. Ils sont gérés au niveau de la caisse locale de l'Union par la trésorière. L'Union mène des activités très limitées en volume et en terme de rentabilité à cause des nombreuses difficultés auxquelles elle est confrontée qui concernent :

- le manque de formation des femmes en gestion ;
- le manque d'encadrement des femmes ;
- le manque de ressources financières ;
- les problèmes d'écoulement des produits ;
- l'inexistence d'équipements ;
- l'absence de suivi des cours d'alphabétisation.

Tableau 11 :Situation des groupements féminins de la commune de Ourossogui

Non du groupement	Type de groupements	Date création	Secteur d'activités	Nbre	Etes-vous fédérés	Source et montant de financement	Expérience en gestion de projet	Contraintes
Fedde Bamtaro Ouro Mango	GPF	1997	Petit commerce, maraîchage, alphabétisation	55	Oui	Cotisations	Non	Manque d'appui financier, de formation et de suivi
Fedde Yirlabé	GPF	1997	Petit commerce, maraîchage, alphabétisation	6	Oui	Cotisations	Non	Manque d'appui financier, de formation et de suivi
Bocar Bandji	GPF	1997	Petit commerce, maraîchage, alphabétisation	55	Oui	Cotisations	Non	Manque d'appui financier, de formation et de suivi
Ourossogui I	GPF	1983	Petit commerce, maraîchage, alphabétisation	80	Oui	Cotisations	Non	Manque d'appui financier, de formation et de suivi
Union Communale des GPF de Ourossogui	GPF		Petit commerce, maraîchage, alphabétisation	638	Oui	Cotisations	Non	Manque d'appui financier, de formation et de suivi
GPF Elisabeth Diouf	GPF	20 avril 1997	Teinture, commerce de tissu, maraîchage, alphabétisation	69	Oui	Cotisations	Non	Manque d'appui financier, de formation et de suivi
Ngaré Ha Doutène	GPF	1997	Petit commerce, maraîchage, alphabétisation	52	Oui	Cotisations	Non	Manque d'appui financier, de formation et de suivi
Lewal Moderne 1	GPF	1997	Petit commerce, maraîchage, alphabétisation	77	Oui	Cotisations	Non	Manque d'appui financier, de formation et de suivi
Fedde Kawral l'Islam	GPF	1997	Petit commerce, maraîchage, alphabétisation	77	Oui	Cotisations	Non	Manque d'appui financier, de formation et de suivi
Serigne Thiam	GPF	1997	Petit commerce, maraîchage, alphabétisation	51	Oui	Cotisations	Non	Manque d'appui financier, de formation et de suivi
Aminata Mbengue Ndiaye	GPF	1997	Petit commerce, maraîchage, alphabétisation	61	Oui	Cotisations	Non	Manque d'appui financier, de formation et de suivi

### 3-2-2-5 LES GROUPEMENTS D'INTERET ECONOMIQUE (GIE)

Les GIE restent une solution alternative au problème du chômage dont souffre la population urbaine et rurale. Il existe six GIE dans la commune de Ourossogui qui s'activent dans divers secteurs notamment le commerce, la riziculture, la menuiserie, la plomberie, la maçonnerie, l'électromécanique et l'agriculture (cf. tableau 12). Cependant, les multiples contraintes auxquelles ces GIE sont confrontées pose de réels problèmes organisationnels et financier. Ainsi, l'investissement physique des acteurs est souvent annihilé par le manque d'appui.

Tableau 12 : Situation des GIE de la commune de Ourossogui

Nom du groupement	Type de groupement	Date de création	Nombre d'adhérants	Secteur d'activités	Source de financement	Expérience en gestion de projet	Contraintes
Yakaré	GIE	1988	17	Activité agro-sylvo-pastorale, vente de produits agricoles, exploitation rizicole (4 ha)	Cotisation, 25 % des revenus après exploitation et vente	Non	Clôture de l'aménagement rizicole, manque d'appui financier, et logistique
La Sénégalaise des réalisations techniques	GIE	1998	27	Plomberie, installation sanitaire	Cotisation	Non	Manque d'appui financier, inopportunité de gagner des marchés, manque d'équipement
GAO	GIE	1987	0	Plomberie, menuiserie, électromécanique, peinture bâtiment, maçonnerie	Cotisation	Non	Manque d'appui financier, manque d'équipement
Bamtaré	GIE	9 Avril 1996	50	Gestion d'un télécentre, photocopieuse, fax, traitement de texte	Cotisation, revenus du télécentre	Oui	Problèmes d'équipement pour l'aménagement du terrain disponible, manque d'appui financier et logistique
Ourossogui I	GIE	1996	23	Commerce, agriculture	Cotisation, revenus après vente des produits agricoles	Non	Manque d'appui financier, manque d'équipement
Ourossogui II	GIE	1981	12	Agriculture, exploitation rizicole, maraîchage, commerce	Fonds propres	Oui	Ecoulement des produits

### 3.2.3 LES BASES HISTORIQUES DE L'ÉCONOMIE URBAINE DANS LA COMMUNE DE OUROSSOGUI

Malgré son statut de commune depuis 1990, la base économique de la ville de Ourossogui reste encore dominée par l'agriculture et l'élevage. Cette structuration de l'économie urbaine est le fruit d'un long processus historique dicté surtout par les conditions du milieu très favorable au développement de ces activités.

D'ailleurs, l'implantation des premiers bergers sur ce site est surtout liée à l'existence de telles conditions. Ainsi la ville a conservé ce profil de ville semi-rural jusqu'à une époque très récente. Mais de nos jours, avec l'avancée du front d'urbanisation et la perte des terres agricoles, on enregistre un fort développement des activités commerciales au détriment de l'agriculture et de l'élevage. Mais le développement du commerce n'est pas simplement lié au recul des systèmes de production agricole et pastoraux mais relève surtout de la position géographique stratégique de la ville par rapport aux zones de production du Walo d'une part et du Diéri d'autre part. Il s'y ajoute que ce secteur commercial est devenu un domaine d'investissement privilégié pour les migrants de retour dans leur terroir.

En dehors de ces principales activités, les autres secteurs de l'économie urbaine sont presque en veilleuse dans la commune de Ourossogui car la ville ne dispose ni d'unités industrielles, ni de centre économique de grande envergure. L'analyse des aires de polarisation révèle qu'en dehors du rayonnement sanitaire exercé par l'hôpital, la ville n'a qu'une influence très limitée, en raison de la gamme de services peu diversifiée qu'elle peut fournir à la population de son arrière pays. Or, l'influence d'une ville repose sur la disponibilité des équipements socio-économiques, l'industrie, l'emploi, le réseau routier, l'encadrement technique et administratif. L'essentiel des services administratifs est localisé à Matam.

### 3.2.4 RECOMMANDATIONS

La ville de Ourossogui dispose de potentialités économiques réelles dont la mise en valeur peut contribuer efficacement au développement socio-économique de cette localité. Pour cela, il s'avère nécessaire de mettre en œuvre un certain nombre d'actions allant dans le sens d'un renforcement de la base économique de la commune. Ces actions concernent :

- la création de petites unités industrielles surtout avec la proximité des zones d'aménagement hydro-agricoles ;
- l'appui et l'encadrement des groupements de la ville (GIE, ASC, GPF) et des associations d'émigrés ;
- une meilleure structuration du secteur commercial avec l'aménagement d'un nouveau marché fonctionnel ;
- le renforcement des capacités d'accueil de la ville avec la construction d'un autre établissement hôtelier.

### **3-3 LE PATRIMOINE URBAIN**

Le diagnostic du patrimoine urbain permet d'apprécier le niveau de dotation de la commune en équipements et infrastructures. L'analyse portera essentiellement sur la composition et sur l'évaluation de l'état du patrimoine urbain.

#### **3.3.1 LA COMPOSITION DU PATRIMOINE URBAIN**

Le patrimoine de la commune de Oourossogui est composé de plusieurs types d'équipements (cf. carte 12) :

- les équipements scolaires ;
- les équipements sanitaires ;
- les équipements marchands ;
- les équipements administratifs ;
- les équipements sportifs ;
- les équipements socio-culturels.

Cependant, seuls l'hôtel de ville, la salle des fêtes, les écoles, la gare routière, le marché, la stade municipal et le poste de santé municipal sont gérés par la commune. Certains équipements administratifs tels que les services de l'élevage, de l'agriculture, l'agence de la poste, le PROWALO etc. ne font pas partie du patrimoine municipal. Mais, leur participation à la desserte de la commune justifie leur intégration dans le diagnostic.

**Carte 12 : les equipements**

Le tableau 13 présente la valeur vénale de ces équipements qui est estimée en fonction de la valeur du terrain et de l'état du bâtiment.

Tableau 13 : La valeur vénale des équipements

<b>Equipements</b>	<b>Valeur vénale (F.CFA)</b>
Stade	67.825.000
Service élevage	24.486.300
Salle des fêtes	25.778.050
Hôtel de ville	34.080.440
Poste	44.000.000
Pharmacie	20.000.000
Poste de santé municipal	6.113.375
Hôpital	718.768.750
Gare routière	28.190.000
Ecole 1	34.265.900
Ecole 2	19.095.000
Nouveau marché	55.000.000

### 3.3.2 LE DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE URBAIN

Le diagnostic du patrimoine municipal révèle le faible niveau d'équipement de la commune de Ourosogui. Cette situation est liée à la relative jeunesse de cette commune dont la plupart des superstructures et services ont été récemment créés.

#### 3-3-2-1 LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

La ville de Ourosogui est très peu dotée en équipements scolaires. Elle ne compte en effet que deux établissements primaires à caractère public. Il s'agit de l'Ecole Elémentaire Ourosogui I et l'Ecole Elémentaire Ourosogui II. Les niveaux secondaires et préscolaires n'étaient pas représentés jusqu'en 1999. Les élèves fréquentent le collège d'enseignement moyen de Matam situé à 9 km de Ourosogui. Pour la rentrée 1999-2000, les autorités municipales ont pris le défi d'ouvrir un collège d'enseignement moyen et une école maternelle.

### ➤ **L'Ecole élémentaire Ourossogui I**

Elle date de 1960 et se localise au quartier Aïnoumady 1. Elle couvre une superficie d'environ 4980 m<sup>2</sup> pour une surface bâtie de 876,5 m<sup>2</sup>. Sa clôture longue de 307 m est faite d'un grillage renforcé par une haie de Prosopis. L'école I telle qu'elle est couramment appelée, compte 888 élèves, 240 tables-bancs et 13 enseignants pour 12 salles de classe (cf. tableau 14). Le nombre moyen par classe est de 74 élèves. L'état général de l'équipement est acceptable car il a été réhabilité en 1996 grâce à l'action commune du Fonds Européen de Développement (FED) et de l'Association des Parents d'Elèves (APE). Cette réhabilitation a coûté au total 42.000.000 de francs. Cependant, les autorités éducatives de l'école ont émis un certain nombre de besoins concernant :

- la réalisation d'une clôture en dur ;
  - l'achat de chaises et d'armoires ;
  - l'augmentation des boxes toilettes ;
  - la réparation du mobilier ;
  - la fourniture de l'électricité à l'ensemble des classes de l'école ;
  - la mise en place d'un puits-forage ;
- et l'installation du téléphone.

### ➤ **L'Ecole élémentaire Ourossogui II**

Elle est implantée dans le quartier Moderne 1. Elle a été construite en 1995 et couvre une superficie totale d'un hectare. Sa surface bâtie couvre 4050 m<sup>2</sup>. Elle compte 400 élèves répartis dans sept salles de classe soit un nombre moyen de 60 élèves par classe. L'école II dispose d'une clôture en dur longue de 380 m et haute de 2 m. aujourd'hui, elle fait face à un déficit important de manuels scolaires et de matériels didactiques. Les besoins exprimés concernent :

- la construction de nouvelles salles de classes ;
- la réalisation de logements pour le directeur et le gardien ;
- l'installation du téléphone et de l'électricité ;
- l'achat de mobiliers ;
- et l'équipements du bâtiment construit par l'OPEP.

Tableau 14 : La répartition selon le niveau d'équipement et le nombre d'élèves

	<b>Ecole élémentaire I</b>	<b>Ecole élémentaire II</b>
Tables-bancs	240	125
Salles de classe	12	7
Nombre d'élèves	888	420
Nombre d'élèves/classe	74	60
Electrification	Oui	Oui
Eau	Oui	Oui
Téléphone	Non	Non
Toilettes élèves	Oui	Oui
Toilettes personnel	Oui	Oui
Clôture	Oui	Oui

### 3-3-2-2 LES EQUIPEMENTS SANITAIRES

Dans le domaine de la santé, Ourosogui abrite un hôpital qui explique que son rayonnement sanitaire s'étende à l'échelle du département. Il est important de souligner l'existence d'un poste de santé municipal à Aïnoumady 1. Cependant, ce dernier bien que réhabilité par les autorités communales reste toujours fermé faute de personnel. La ville compte également un poste de santé localisé dans le camp militaire et une pharmacie.

#### ➤ **L'hôpital**

L'hôpital de Ourosogui a ouvert ses portes en 1977. Son financement a été assuré par le Fonds Européen de Développement. Il est implanté au quartier Moderne II à proximité immédiate de la Nationale III. Il couvre une superficie totale d'environ 3,9 ha. Sa capacité d'accueil est estimée à 150 lits répartis entre les différents services (cf. tableau 15).

Tableau 15 : Répartition des lits selon les services

<b>Structures</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Chirurgie	18	18	36
médecine	28	228	56
Maternité	0	27	27
Pédiatrie	0	31	31
Total	46	104	150

L'hôpital polarise tout le département compte 38 salles d'hospitalisation et un personnel composé de 32 agents. Aujourd'hui, il est confronté à des problèmes de fonctionnement liés :

- à l'état vétuste du bâti ;
- au manque de matelas, de personnel et de logements ;
- à l'alimentation irrégulière en eau ;
- à l'insuffisance d'ambulance (une seule en état de fonctionner) ;
- et à l'absence d'un groupe électrogène.

#### ➤ **Le Poste de santé du camp militaire**

Ce poste de santé situé au camp militaire du quartier Aïnoumady 1 est constitué d'un petit bâtiment d'une surface d'environ 112,5 m<sup>2</sup> composé d'une salle de consultation, d'une salle de soins, d'une salle de piqûre et d'une salle d'hospitalisation. Au début mis en place pour les seuls besoins des soldats et de leurs familles, le poste reçoit aujourd'hui des patients venant aussi bien de la commune que des localités environnantes sans doute motivés par les tarifs de consultation relativement bas par rapport à ceux de l'hôpital qui sont de 500 francs CFA.

D'ailleurs, dans le souci d'améliorer ses services, des travaux d'extension ont été réalisés cette année. Il s'agit de la construction d'un hall d'une surface de 120 m<sup>2</sup>. Toutefois, il convient d'indiquer que le poste de santé est exigu et n'a qu'une faible capacité d'accueil (actuellement de 3 lits seulement).

### ➤ **La pharmacie El Hadji Omar Tall**

Cette pharmacie est implantée dans le quartier Moderne 2. Elle occupe les locaux actuels depuis 1991. Elle est installée dans un bâtiment à étage comportant plusieurs dépendances. La surface occupée est de 525 m<sup>2</sup>. Sa mise en place a coûté une vingtaine de millions de francs. L'état du bâtiment est acceptable.

### 3-3-2-3 LES EQUIPEMENTS MARCHANDS

La ville de Ourossogui compte quatre équipements marchands. Il s'agit du marché central, du nouveau marché municipal, de la gare routière, du foirail et de l'abattoir.

#### ➤ **Le marché central**

L'actuel marché central n'est ni construit ni équipé. Il relève d'une occupation publique. Il est constitué de 545 points de vente alignés de part et d'autres de la route nationale III. Il polarise l'ensemble de la ville mais ne dispose d'aucun système d'assainissement ni de réseau d'adduction d'eau.

#### ➤ **Le nouveau marché**

Le nouveau marché réalisé par l'AGETIP est situé dans le quartier Moderne 2. La municipalité a contribué pour 10 % de l'enveloppe totale. Il est constitué d'un bâtiment comprenant une cinquantaine de souks de 5 m<sup>2</sup> et 120 tables de 1 m<sup>2</sup>. L'équipement est jugé trop exigu par les commerçants qui refusent de l'occuper. Toutefois, il n'est pas encore réceptionné par les autorités municipales qui projettent des travaux d'extension et de réaménagement.

#### ➤ **La gare routière**

La gare routière est implantée dans le quartier Moderne 1 sur l'axe Ourossogui-Matam. elle a été construite en 1995 grâce à un financement de l'AGETIP d'une valeur de 48.821.400 francs CFA. Sa superficie totale est de 1,8 ha. elle est relativement bien équipée. La plate-forme recouverte d'une couche de latérite est quelque peu érodée. Les besoins exprimés concernent :

- le bitumage de la plate-forme ;

- l'augmentation de l'éclairage ;
- et la mise en place d'un service de sécurité.

#### ➤ **Le foirail**

Le foirail situé à la lisière du quartier Moderne II est en pleine construction. Il couvre une superficie de 4200 m<sup>2</sup>. Actuellement, c'est un espace découvert sans aucun équipement ni construction qui fait office de foirail.

#### ➤ **L'abattoir**

L'abattoir en construction est situé au quartier Moderne II non loin du nouveau foirail. Il couvre une superficie de 293,25 m<sup>2</sup>. Présentement, c'est un espace sans aucun aménagement, insalubre et dépourvu de tout équipement de base qui fait office d'abattoir.

### 3-3-2-4 LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Neuf équipements administratifs ont été recensés dans la ville de Ourossogui. Il s'agit de la sous-préfecture, de l'hôtel de ville, des services de l'élevage, de l'agriculture et des eaux et forêts, de l'agence postale, de la centrale électrique et du central téléphonique. Cependant, seul l'hôtel de ville est géré par la municipalité.

#### ➤ **La sous-préfecture**

La sous préfecture a été construite par l'Etat en 1960. Elle est située dans le quartier Moderne 1 et couvre une superficie de 10.500 m<sup>2</sup>. Ses bâtiments sont très vétustes et très mal entretenus. Les travaux nécessaires concernent la réfection des locaux et la reconstruction de la clôture.

#### ➤ **L'hôtel de ville**

L'hôtel de ville est implanté au quartier Moderne 2. Il a été construit en 1995 grâce à un financement de l'AGETIP. Sa superficie totale est de 8968 m<sup>2</sup>. Son niveau de maintenance est acceptable. Les besoins exprimés concernent l'augmentation du nombre de bureaux et la construction de nouveaux magasins.

#### ➤ **Le service de l'élevage**

Ce service est implanté dans le quartier Moderne 2 et tient dans un bâtiment à étage datant de la période coloniale. Sa surface totale est de 9860 m<sup>2</sup>. L'état de délabrement de l'équipement nécessite une réhabilitation entière.

➤ **Le Projet de Reboisement et de Gestion des Terroirs du Walo (PROWALO)**

Ce projet situé dans le quartier Moderne 1 en bordure de la Nationale II, date de 1992 et couvre une superficie de 1,7 ha. Il a été cofinancé par les Pays-Bas et la FAO et a été réalisé par l'entreprise Batisahel. L'état du bâtiment est acceptable. Cependant, il est confronté à un certain nombre de contraintes dont :

- l'insuffisance de l'alimentation en eau et électricité ;
- et les inondations fréquentes de son site pendant la saison des pluies.

➤ **L'agence postale**

L'agence postale est située dans le quartier Moderne 1 non loin de l'hôtel de ville. Elle a été construite en 1998 et financé par l'ADO (Association pour le Développement de Ourossogui), l'URO (Union des ressortissants de Ourossogui) et l'AGETIP. Elle couvre une superficie totale de 6600 m<sup>2</sup> et son état général est acceptable.

➤ **La centrale électrique**

Elle est implantée à la sortie de la ville en bordure de la Nationale III (Ourossogui-Linguère). Elle a été construite en 1988 et couvre une superficie de 4 ha. Sa clôture entièrement en grillage est longue de 800 m et haute de 2,5 m. L'équipement comprend quatre bâtiments dont deux villas de logement. La plupart de ces bâtiments sont fissurés. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle les villas de logement ont été abandonnées. Cette situation est liée aux contraintes du site qui connaît des mouvements de sol dues aux vibrations découlant du fonctionnement des machines. Les besoins identifiés concernent l'augmentation du parc de production et la réfection du circuit incendie.

➤ **Le poste central téléphonique**

Le poste central téléphonique est située au quartier Moderne I. Il date de 1996 et couvre une superficie de 2336 m<sup>2</sup> pour une surface bâtie de 72,5 m<sup>2</sup>. L'équipement est assez exigu.

### 3-3-2-5 LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Les seuls équipements sportifs existants au niveau de la commune de Ourossogui sont constitués par le stade municipal et les terrains de sport des quartiers.

#### ➤ **Le stade municipal**

Le stade municipal occupe un terrain d'une superficie de 1,2 ha situé au quartier Mango II en bordure de la Nationale I. Sa construction a démarré en 1994 mais il n'a pas encore été réceptionné car des travaux de finition restent à faire. Il a été financé par l'AGETIP pour un montant global de 87. 521.350 francs CFA. Il est entièrement clôturé d'un mur en très bon état. Son aire de jeu n'a pas été aménagée et elle est en ce moment colonisée par un tapis herbacé assez fourni. Le stade dispose d'une petite tribune dont la toiture a été totalement emportée par le vent et une aire de jeu polyvalente de 1506 m<sup>2</sup> comportant deux terrains de basket-ball, un terrain de handball et un terrain de volley-ball. La plateforme de cette aire de jeu est cimentée et comporte déjà de nombreuses fissures.

#### ➤ **Les terrains de sport**

La ville dispose de quatre terrains de sport. Il s'agit d'aires de jeux aménagées au niveau des quartiers. Ils sont localisés respectivement à Aïnoumady 2. Ils sont très peu praticables car sont pour l'essentiel érodés et bâtis sur des sols très durs.

### 3-3-2-6 LES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS

#### ➤ **La salle des fêtes**

La salle des fêtes est située dans l'enceinte de l'hôtel de ville. Elle couvre une superficie de 1710 m<sup>2</sup> pour une surface bâtie de 600 m<sup>2</sup> constituée d'un seul bâtiment. Sa date de construction remonte en 1995 et a été financée par l'AGETIP pour une valeur de 44.683.976 de francs CFA. Les contraintes relevées concernent l'état défectueux de la toiture et le manque d'aération, l'absence de matériel de sonorisation et l'insuffisance du mobilier.

## ➤ Les mosquées

La ville de Ourossogui dispose de neuf mosquées dont trois grandes. A l'exception du quartier Aïnoumady 2, chaque quartier dispose d'au moins une mosquée. Les grandes mosquées abritant la prière du Vendredi sont celles de :

- Windé 1 ;
- Mango 2 ;
- Moderne 2.

### - La grande mosquée de Windé 1

La grande mosquée de Windé a été construite en 1987 et couvre une superficie totale de 1416,25 m<sup>2</sup> pour une surface bâtie de 547,5 m<sup>2</sup>. Elle dispose d'une clôture en dur haute de 2 m et équipée de portails en fer. Elle présente de nombreuses fissures sur sa façade Ouest et de nombreuses vitres brisées. Elle souffre en outre de la vétusté de la tapisserie et l'insuffisance de ventilation et de sonorisation. Aujourd'hui, les autorités religieuses demandent un soutien financier pour honorer les factures d'électricité (payée jusqu'ici grâce à la participation des fidèles). Cette mosquée polarise les quartiers Windé 1, Windé 2, Moderne 1, Mango 1 et une partie de Aïnoumady 1 et Aïnoumady 2.

### - La grande mosquée de Mango II

Elle occupe une surface de 290 m<sup>2</sup> et sa date de construction n'a pas été déterminée. Elle ne dispose ni d'eau ni de sanitaire. Elle polarise les quartiers Mango 1, Mango 2 et Aïnoumady 2. L'état de délabrement de l'équipement est tel qu'il est urgent de le réhabiliter entièrement.

### - La grande mosquée de Moderne II

Elle date de 1995 et a été entièrement financée par un expatrié natif de la ville. Elle couvre une superficie de 6750 m<sup>2</sup> pour une surface bâtie de 405,5. Elle ne dispose ni d'eau courante, ni de sanitaire. Les besoins exprimés concernent :

- l'extension de la mosquée ;
- un soutien financier ;

- l'amélioration de la sonorisation ;
- et la construction d'un hangar, d'une place de prière pour femme et d'une école coranique.

### ➤ **Le cimetière**

L'unique cimetière que compte la commune de Ourosogui se localise au quartier Windé 1. Il est très vaste, couvre une superficie de 5,07 ha et dispose d'une bonne clôture en dur longue de 876 m et haute de 1,60 m.

### 3-3-2-7 LA VOIRIE

Le diagnostic du réseau routier de la commune de Ourosogui révèle la prédominance des voies en terre naturelle. La voirie revêtue est longue seulement de 8.285 ml réparties entre 1400 ml de voies urbaines et 6.885 ml de routes nationales (cf. carte 13). La route nationale III reliant la ville de Ourosogui à celle de Linguère est entièrement dégradée. L'état de dégradation des voies varie selon leur orientation. En effet, la ville est bâtie sur un versant dont la pente est orientée d'Est en Ouest. Les routes perpendiculaires à la pente sont coupées tandis que les parallèles sont parfois ravinées sur de longues distances et sont de ce fait difficilement praticables surtout en période d'hivernage.

La trame montre une opposition nette entre les quartiers traditionnels (Windé 1, Windé 2, Aïnoumady 1, Aïnoumady 2, Mango 1 et Mango 2) et les quartiers récents (Moderne 1, 2, 3). Dans les quartiers traditionnels, nous avons une trame irrégulière caractérisée par des voies très tortueuses et étroites rendant du coup la circulation très difficile. Tandis qu'au niveau des quartiers récents, les voies sont régulières et mieux agencées.

### 3-3-2-8 L'ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public de la ville de Ourosogui est assuré par la SENELEC qui dispose d'une centrale électrique située au Nord du quartier Aïnoumady 2 à quelques encablures de la Nationale III reliant la ville à celle de Linguère. Cette centrale est équipée de quatre (4) groupes dont un de 1250 KWA et 450 KWA. Elle alimente la

**Insérer carte 13 : La voirie de Ourossogui**

ville par une ligne moyenne tension longue de 450 ml au bout de laquelle, la basse tension longue de 8.550 ml prend le relais (cf. tableau 16).

Tableau 16 : La répartition de la ligne basse tension

<b>Quartiers</b>	<b>Longueur Basse Tension (ml)</b>
Aïnoumady 1	225
Aïnoumady 2	600
Mango 1	300
Mango 2	375
Moderne 1	3225
Moderne 2	2175
Moderne 3	375
Windé 1	900
Windé 2	375
<b>TOTAL</b>	<b>8550</b>

La ville de Ourossogui ne consomme que les 20,64 % de la production totale de la centrale électrique qui est de 18.600 kwh/jour. Le reste de cette production est envoyée vers les Ourossogui-Matam, Ourossogui-Oréfondé et Ourossogui-Waoundé.

Le réseau d'éclairage comprend actuellement 364 abonnés et 119 lampadaires (cf. tableau 17).

Tableau 17 : Le réseau d'éclairage public

<b>Quartiers</b>	<b>Nombre d'abonnés</b>	<b>Nombre de lampadaires</b>
Aïnoumady 1	21	4
Aïnoumady 2	49	9
Mango 1	41	6
Mango 2	27	5
Moderne 1	55	44
Moderne 2	40	30
Moderne 3	47	2
Windé 1	54	13
Windé 2	30	6
<b>TOTAL</b>	<b>364</b>	<b>119</b>

### 3-3-2-9 L'ALIMENTATION EN EAU

En ce qui concerne la question de l'eau Ourossogui connaît une situation particulière par rapport aux autres villes du pays. En effet l'exploitation et la distribution de l'eau est assurée par un comité de gestion qui dispose d'un forage dont le débit maximal

est de 67,9 m<sup>3</sup>/ h et d'un château d'eau dont la capacité est de 200 m<sup>3</sup>. Ce forage mis en fonction le 27 Mai 1996 pompe la nappe du maestrichien à une profondeur de 91 mètres pour alimenter le réseau. Ce réseau, initialement mis en place par l'URO (Union des Ressortissants de Ourossogui) a subi des travaux d'extension en 1987 par le Projet Japonais et en 1997 par le programme de l'UNICEF. Sa longueur totale est estimée à 7750 m et il est constitué de canalisations en PVC allant du diamètre 110 à 32. Il comprend en outre 404 branchements individuels et 34 bornes fontaines.

Tableau 18 : Répartition des quartiers selon la longueur du réseau, le nombre d'abonnés et le nombre de bornes fontaines

Quartiers	Longueur du réseau (ml)	Nombre d'abonnés	Nombre de bornes fontaines
Aïnoumady 1	681	26	3
Aïnoumady 2	962	56	3
Mango 1	349	35	3
Mango 2	961	64	5
Moderne 1	2269	45	2
Moderne 2	1211	67	5
Moderne 3	529	24	7
Windé 1	282	57	4
Windé 2	506	30	4
TOTAL	7750	404	34

Il est impossible de déterminer avec exactitude la quantité d'eau consommée au niveau de chaque quartier car il n'existe pas de compteur dans les ménages. Les usagers paient une redevance forfaitaire loin de couvrir les dépenses d'exploitation. Cette redevance est de 1200 F CFA par mois et par foyers pour les branchements individuels et 800 F CFA pour les usagers des bornes fontaines.

Toutefois, il faut souligner que l'équipe du comité de gestion est confrontée à de sérieux problèmes quant à la satisfaction de la demande. En effet, la consommation actuelle s'élève à 237,5 m<sup>3</sup> en 1 heure 30 minutes ; c'est à dire le temps que met le réservoir pour se vider entièrement de 200 m<sup>3</sup> avec seulement une activité de la pompe de 25 m<sup>3</sup>/h. Or cette consommation est très largement au dessous des besoins réels qui sont estimés à 40 litre par habitant et par jour ( soit 838.800 litres par jour pour l'ensemble de la ville). En d'autres termes, pour assurer une alimentation régulière à tous les points de la ville, il faut activer la pompe continuellement ; ce qui est pratiquement impossible. Et les quartiers les plus touchés par le déficit d'alimentation sont Aïnoumady 2 et Mango 2.

### 3-3-2-10 L'ASSAINISSEMENT

La ville de Ourossogui est confrontée en ce moment à d'énormes problèmes d'assainissement concernant surtout l'évacuation des eaux usées, le drainage des eaux pluviales et la collecte des ordures ménagères.

#### ➤ **L'évacuation des eaux usées**

A Ourossogui, il n'existe pas de réseau collectif d'évacuation des eaux usées. La gestion de ce type de déchets est individuelle et se fait par les fosses d'aisance qu'il convient de vider une fois pleines. Pour ce faire, la mairie dispose d'un tracteur équipé d'une citerne aspiratoire de 5 m<sup>3</sup> qu'elle loue aux populations au prix de 5.000 F CFA le voyage. Il apparaît tout de même que le système d'évacuation des eaux usées n'est pas viable et expose les populations à des risques sanitaires énormes. D'ailleurs, dans un souci d'améliorer la desserte, l'UNICEF a réalisé un programme de construction de 100 latrines dans les concessions des différents quartiers.

#### ➤ **Le drainage des eaux pluviales**

La ville de Ourossogui ne dispose pas de système de canalisation des eaux pluviales. Le seul ouvrage existant est une digue de protection construite sur la bordure Nord de la ville et longue d'environ 3 km. Elle longe les quartiers Moderne 2, Aïnoumady 1, Aïnoumady 2 et Mango 2. Dans le reste de la ville, le ruissellement est naturel et cause chaque année d'importants dégâts sur la voirie. En plus les quartiers Moderne 1, Moderne 2 et Mango 2 présentent de nombreux points inondables.

#### ➤ **La collecte des ordures ménagères**

Le système de collecte des ordures ménagères est très peu performant. La collecte est assurée par la municipalité à travers ses services techniques qui disposent seulement d'un tracteur et de cinq bennes réparties dans les quartiers. Il s'avère indiscutable que ces moyens sont insignifiants par rapport aux besoins réels si l'on sait que chaque benne couvre environ 101 ha (si l'on considère seulement la

superficie réellement occupée de la ville qui est de 504,7 ha). Les opérations de ramassage des bennes se font selon le calendrier suivant :

- Lundi : Moderne 1, 2 et 3
- Mardi : Mango 1 et 2
- Mercredi : Aïnoumady 1 et 2
- Jeudi Windé 1 et 2
- Vendredi : Marché central ou vidange.

Depuis Juillet 1999, les opérations d'assainissement s'améliorent grâce au démarrage du projet triennal PAM/SEN (1999-2002). Ce projet fonctionne avec un personnel de collecte composé de 30 personnes réparties dans les différents quartiers. Dans tous les cas, les ordures collectées sont transportées vers la principale décharge située sur la route de Matam.

# **DEMOGRAPHIE ET BESOINS EN ESPACE**

## **4- DEMOGRAPHIE ET BESOINS EN ESPACE**

### **4-1 EVOLUTION DE LA POPULATION - PROJECTIONS**

En dehors des recensements généraux de la population de 1976 et 1988, les données démographiques disponibles au Sénégal sont surtout le fait des enquêtes administratives et des sondages ponctuels. Dans le cas spécifique de la commune de Ourosogui, il a été procédé à un recensement exhaustif de la population en 1999 sous l'égide de la municipalité. Les résultats de ce recensement confrontés aux données de 1988 font ressortir un taux d'accroissement moyen de 4% pendant la période 1988-1999. Ainsi, à partir de ce taux on peut prévoir une population additionnelle de 4532 habitants en 2004, 5523 en 2009 et 6718 en 2014. Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la population à partir des projections de la Direction de la Prévision et de la Statistique.

Tableau 19 : Population de la commune de Ourosogui en 1999, 2004, 2009 et 2014

<b>Indications</b>	<b>Taux 1988-1999</b>	<b>1988</b>	<b>1999</b>	<b>2004</b>	<b>2006</b>	<b>2014</b>
Population	4 %	6042	20.969	25.501	31.024	37.743
Population additionnelle			14.927	4532	5523	6719

### **4-2 BESOINS EN ESPACES AMENAGES (HORIZON 5, 10 ET 15 ANS)**

L'estimation des besoins en espace a été faite à partir des normes d'aménagement et de planification. Ainsi, l'évaluation des superficies disponibles en 1999 et des ratios entre l'espace et les équipements nécessaires à l'hectare permettent d'estimer les besoins en espaces aménagés et le nombre d'hectares supplémentaires par type d'occupation pour les 5, 10 et 15 prochaines années. Le tableau suivant montre la répartition des différents types de besoins.

Tableau 20 : Besoins en espace selon le type d'occupation en 2004, 2009 et 2014

Type d'occupation	Superficie en 1999 (ha)	%	Besoins		
			Nbre ha supplémentaires en 2004	Nbre ha supplémentaires en 2009	Nbre ha supplémentaires en 2014
Habitat	486,5	96	6,80	8,28	10,08
Grands équipements	11,6	2,4	1,36	1,66	2,02
Activités	2,3	0,5	0,68	0,83	1,01
Espaces verts	0	0	1,36	1,66	2,02
voirie et espaces libres	4,3	0,9	2,04	2,49	3,02
Total surfaces	504,7	100	12,24	14,91	18,14

Ces estimations permettent de fixer les besoins en espace de la commune de Ourosogui à 45,29 ha d'ici 15 ans. Cette superficie est à prévoir pour une population moyenne de 37.743 habitants en 2014.

Au regard de ces prévisions, il apparaît que les disponibilités spatiales de la commune de Ourosogui sont encore réelles même si certaines zones d'extension sont soumises aux dures conditions du milieu naturel. Il importe donc de définir une politique d'aménagement et de gestion rationnelle de cet espace communal de plus en plus convoité.

#### 4-3 POPULATION PAR QUARTIER ET PAR TYPE D'HABITAT

La répartition de la population par quartier et par type d'habitat estimée à partir de la population de 1999 qui est de 20.970 habitants, du nombre de ménages par quartier et du nombre moyen de personnes par ménage. Ainsi, la population par type d'habitat est évaluée à partir du niveau d'équipement des ménages. Cette classification s'est basée sur les normes suivantes :

- l'habitat équipé correspond aux ménages disposant à la fois d'un branchement en robinet intérieur et d'un branchement à l'électricité ;
- l'habitat assez équipé équivaut aux ménages disposant de l'électricité ou d'un robinet intérieur ;
- l'habitat sous-équipé correspond aux ménages n'ayant ni robinet intérieur, ni électricité ;

Les résultats de cette classification consignés dans le tableau permettent de dégager les observations sur le niveau d'équipement des différents quartiers.

- ✓ Le quartier Moderne 1 se distingue nettement des autres quartiers avec un niveau d'équipement très élevé (76 %). Il est suivi de Aïnoumady 2 dont 67 % de la population dispose d'un branchement à l'eau et à l'électricité.
- ✓ Les quartiers Windé 2 et Moderne 2 présentent des scores intermédiaires avec des taux variant entre 55 et 60 % pour la population équipée et inférieurs à 10 % pour la population sous-équipée.
- ✓ A côté de ces deux catégories de quartiers on relève ceux présentant un taux de sous-équipement supérieur à 40 %. Dans ce lot, on peut ranger les quartiers traditionnels de Windé 1, Mango 1, Aïnoumady 1 et celui urbanisé de Moderne 3. La situation de ce dernier est parfaitement compréhensible car il s'agit d'une zone d'extension en pleine construction.

Tableau 21 : La population par quartier et par type d'habitat en 1999

Quartiers	Equipé	% équipé	Assez équipé	% assez équipé	Sous-équipé	% sous-équipé	Total population
Aïnoumady 1	717	42	171	10	820	48	1708
Aïnoumady 2	1864	67	266	9	647	24	2777
Mango 1	1089	45	187	8	1151	47	2427
Mango 2	1157	43	514	19	1029	38	2700
Moderne 1	2062	76	550	20	92	4	2704
Moderne 2	812	55	548	37	101	8	1461
Moderne 3	423	25	405	24	863	51	1691
Windé 1	1551	50	86	3	1048	47	3045
Windé 2	1474	60	934	38	49	2	2457
Total	11.149	53	3661	17	6160	30	20970

# **LA DESSERTE PAR LES ÉQUIPEMENTS ET LES INFRASTRUCTURES**

## **5- LA DESSERTE PAR LES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES :**

Notre analyse porte sur les équipements de superstructures dont la gestion relève de la municipalité. Ce sont les essentiellement les structures de santé, les marchés, les terrains de sport et les établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire.

### **5-1 CLASSEMENT D'APRÈS L'INVENTAIRE POUR LA PROGRAMMATION DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS (IPIE)**

L'inventaire pour la Programmation des Investissements et des Équipements (IPIE) est un traitement statistique de l'information concernant la population l'occupation du sol, les équipement et les infrastructures. C'est un instrument d'analyse qui contribue à l'aide et à la prise de décision et à la programmation des équipements. Il permet d'établir des scores qualitatifs et quantitatifs de desserte selon les quartiers et d'identifier les dysfonctionnements (cf. tableau).

#### **5.1.1. CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU GLOBAL DE DESSERTE**

Le bilan des d'équipements existants par l'IPIE permet d'établir une hiérarchisation des quartiers selon leur niveau d'équipement. L'indice d'équipements global par quartier (carte n°14) révèle le classement suivant :

- le quartier Moderne1 enregistre le meilleur score (59 points) ;
- le quartier Moderne 2 occupe la deuxième place (53 points) ;
- les quartiers Aïnoumady 1, Mango 2 et Moderne 3 viennent en troisième position avec des scores compris entre 30 et 40 points ;
- les quartiers Windé 2, Windé 1, Mango 1 et Aïnoumady 2 enregistrent les scores les plus faibles (entre 23 de 13 points).

## TABLEAU IPIE

## TABLEAU IPIE

## TABLEAU IPIE

## TABLEAU IPIE

## TABLEAU IPIE

## CARTE 14 IPIE

## 5-1-2 CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU DE DESSERTE PAR TYPE D'ÉQUIPEMENT

### 5-1-2-1 DESSERTE PAR LES ÉQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURES

#### ➤ Les équipements scolaires

La ville de Ourossogui est caractérisée par un déficit très marqué en équipements scolaires. En effet, elle ne compte que quatre établissements dont deux sont de création récente (1999-2000).

Tableau 23 : Desserte par les équipements scolaires selon les quartiers

Quartiers	Précolaires		Elementaire		Secondaire	
	Nbre élève	Nbre élèvepar salle de classe	Nbre élève	Nbre élèvepar salle de classe	Nbre élève	Nbre élève par salle de classe
Aïnoumady 1	0	-	1	74	0	-
Aïnoumady 2	0	-	0	-	0	-
Mango 1	0	-	0	-	0	-
Mango 2	0	-	0	-	0	-
Moderne 1	0	-	1	60	0	-
Moderne 2	1	-	0	-	1	-
Moderne 3	0	-	0	-	0	-
Windé 1	0	-	0	-	0	-
Windé 2	0	-	0	-	0	-
Total	1	-	2	-	1	-

Le diagnostic de la répartition des établissements scolaires montre un déséquilibre très net ente les quartiers. Ainsi, sur les neufs quartiers que compte la ville, seulement trois sont pourvus d'écoles. il s'agit des quartiers :

- Aïnoumady 1 avec une école primaire publique ;
- Moderne 2 avec un établissement d'enseignement moyen et une école préscolaires qui doivent ouvrir en 1999-2000 ;
- et Moderne 1 avec une école primaire

### ✓ L'enseignement élémentaire

La desserte scolaire de la ville Ourosogui est très médiocre. Les deux écoles élémentaires existantes polarisent l'ensemble de la ville. Le rapport de la population sur le nombre de salles de classe montre que les besoins en classe sont très loin d'être satisfaits surtout en ce qui concerne les quartiers Aïnoumady 2, Mangi 1, Mango 2, Moderne 2, Moderne 3, Windé 1 et Windé 2 qui ne comptent aucun établissement primaire. Le rapport nombre d'habitants par classe d'école primaire montre que le quartier Aïnoumady 1 est le mieux classé (142 habitants par classe). Le quartier Moderne 1 est le moins desservi avec 450 habitants pour une classe.

En 1999, la ville de Ourosogui compte au total 18 salles de classe pour une population scolarisable de 2967 habitants. Or une classe est jugée conforme aux normes fixées par le Ministère de l'Education Nationale si sa population est inférieure ou égale à 60 élèves. Ainsi, donc pour l'année 1999, les besoins en classe sont estimés à 49 élèves. Ces besoins pourraient augmenter en fonction de l'évolution de la population scolarisable et seront de 53 classes en l'an 2004, 58 en l'an 2009 et 62 en l'an 2014.

Tableau 24 : Les besoins en classe pour les années 2004, 2009 et 2014

<b>Années</b>	<b>1999</b>	<b>2004</b>	<b>2009</b>	<b>2014</b>
Population scolarisable	2967	3204	3460	3736
Classe nécessaires	49	53	58	62

### ➤ **Les équipements sanitaires**

A Ourosogui, les seules infrastructures sanitaires fonctionnelles sont constituées par l'hôpital et le poste de santé du Camp Militaire. En 1999, la desserte médicale de la ville de Ourosogui est donc d'un hôpital et d'un poste de santé pour une population totale de 20.970 habitants. Cette desserte est acceptable mais il est important de souligner que les structures sanitaires de la ville desservent aussi les populations des localités environnantes et il serait donc judicieux de prendre cela en considération dans l'allocation des ressources.

La répartition des équipements sanitaires est favorable aux quartiers Moderne 2 et Aïnoumady 1 où se trouvent respectivement l'hôpital et le poste de santé. Les autres quartiers en sont totalement dépourvus.

Tableau 25 : La desserte par les équipements sanitaires selon les quartiers

Quartiers	Hôpital		Centre de santé		Poste de santé		Cabinet médical	
Aïnoumady 1	0	-	0	-	1	1708	0	-
Aïnoumady 2	0	-	0	-	0	-	0	-
Mango 1	0	-	0	-	0	-	0	-
Mango 2	0	-	0	-	0	-	0	-
Moderne 1	0	-	0	-	0	-	0	-
Moderne 2	1	1461	0	-	0	-	0	-
Moderne 3	0	-	0	-	0	-	0	-
Windé 1	0	-	0	-	0	-	0	-
Windé 2	0	-	0	-	0	-	0	-
Total	1	1461	0	-	1	1708	0	-

L'estimation des besoins en structures sanitaires se fait sur la base des normes indiquées par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Ces normes actuellement appliquées par le Ministre de la Santé préconisent :

- un hôpital pour 50.000 à 150.000 habitants ;
- un centre de santé pour 15.000 à 50.000 habitants ;
- un poste de santé pour 10.000 à 15.000 habitants ;
- un lit d'hospitalisation au poste de santé pour 500 habitants ;
- un lit de maternité pour 50 naissances vivantes.

A partir de ces indices, nous avons pu estimer pour les 15 années à venir les besoins de la ville de Ourossogui en structures sanitaires à :

- un centre de santé à partir de 2004 ;
- deux et trois postes de santé respectivement pour les années 2009 et 2014 ;
- 51,62 et 75 lits d'hospitalisation au poste de santé en 2004, 2009 et 2014

Tableau 26 : Situation actuelle et prévisions pour les années 2004, 2009 et 2014

Désignation	1999	2004	2009	2014
Hôpital	1	0	0	0
Centres de santé	0	0	1	1
Postes de santé	1	2	2	3
Lit d'hospitalisation au poste de santé	0	51	62	75

## ➤ **Les autres équipements**

### ✓ Les équipements marchands

L'unique marché fonctionnel de la ville de Ourossogui est le marché Central. Il est à cheval sur la Nationale II, monopolise l'essentiel de l'activité commerciale et polarise l'ensemble des quartiers de la ville. Il n'est pas structuré et est très déficient. Face à cette situation, il s'avère très urgent d'achever les travaux du nouveau marché pour permettre à la ville de se doter d'une véritable aire de vente et de libérer la voie publique.

### ✓ Les équipements administratifs

Les équipements administratifs composés de services de l'Etat, de projets, de sociétés sont au nombre de 5 et sont concentrés dans les quartiers Moderne 1 et Moderne 2.

### ✓ Les équipements sportifs

La ville de Ourossogui possède un stade municipal en phase de finition. Il n'a pas encore été réceptionné par les autorités municipales. Pour l'heure, les activités sportives se tiennent sur les terrains de sport des quartiers. Ces derniers au nombre de quatre sont très déficients et se répartissent entre les quartiers Aïnoumady 1, Moderne 2 et Mango 2.

## 5-1-2-2 DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES

### ➤ **La voirie revêtue et non revêtue**

#### ✓ La voirie revêtue

La ville de Ourossogui compte au total 8285 ml de voirie revêtue constituée à 83 % de routes nationales et seulement 13 % de voies urbaines. Cette voirie revêtue se répartie entre 5785 ml de voies en bon état et 2500 ml de voies en mauvais état.

Les quartiers Mango 1 et Windé 2 sont dépourvues de toute voirie aménagée ou revêtue. La voirie revêtue en bon état est localisé dans les quartiers Aïnoumady 1, Aïnoumady 2, Mango 2, Moderne 1, Moderne 2, Moderne 3 et Windé 1. La voirie revêtue en mauvais état est situé entre les quartiers Aïnoumady 1, Moderne 1 et Moderne 2.

✓ La voirie non revêtue

Elle constitue l'essentiel du réseau routier de la ville. Elle n'est pas aménagée et porte partout les marques de l'érosion hydrique qui est la principale cause de sa dégradation. La mise en place d'un système de canalisation des eaux pluviales et son aménagement pourrait améliorer l'état et la qualité de ces voies.

✓ La voirie éclairée

La longueur totale de la voirie éclairée est de 8400 ml avec une concentration dans les nouveaux quartiers à l'instar de Moderne 1 et Moderne 2. Les quartiers moyennement éclairés sont Windé 1 avec 900 ml et Aïnoumady 2 avec 600 ml.

Les quartiers les moins desservis sont Aïnoumady 1, Mango 1, Mango 2, Mango 3 et Windé 2. Il faut souligner que l'éclairage public est globalement insuffisant tant au point de vue de la longueur de la voirie éclairée que du nombre de lampadaires (119 pour l'ensemble de la ville).

## **5-2 ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX**

### **5-2-1 IDENTIFICATION DES OPERATIONS D'ENTRETIEN**

L'entretien du patrimoine communal relève de l'équipe municipale et demande parfois des moyens élevés. A Ourosogui, les opérations d'entretien concernent l'assainissement, les bâtiments administratifs et l'éclairage public.

#### **5-2-1-1 POUR LA VOIRIE**

L'entretien de la voirie concerne le colmatage des parties béantes au niveau des voies revêtues, le terrassement et le remblaiement des voies érodées.

### 5-2-1-2 POUR L'ASSAINISSEMENT

Les opérations d'assainissement se limitent à l'entretien de la digue de protection qui coûte annuellement près de 6.000.000 F CFA. D'ailleurs, le souhait des autorités est de disposer d'assez de moyens pour bâtir un ouvrage qui s'inscrit dans la durabilité.

### 5-2-1-3 POUR LES BATIMENTS

Au niveau des bâtiments administratifs, les travaux d'entretien relevé concernent à la fois les petites réparations et les grandes opérations de réhabilitation.

### 5-2-1-3 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

Il s'agit ici des travaux d'extension et d'entretien du réseau. Le plus souvent, cet entretien se limite simplement à la révision des lampadaires non fonctionnels.

### 5-2-2 MODE D'EXECUTION DES OPERATIONS

La plupart des travaux d'entretien concernant l'assainissement, les bâtiments administratifs et l'éclairage public sont le plus souvent confié à des sociétés privées.

### 5-2-3 EFFORTS D'ENTRETIEN DE LA VILLE

Au cours des trois années écoulées, la part du budget communal consacrée aux opérations d'entretien du patrimoine urbain n'a cessé de diminuer. Celle-ci est passée de 10.680.000 francs CFA en 1997 à 6.365.000 francs CFA en 1998. En 1999 (au mois d'octobre), le budget consacré à l'entretien est de 3.119.000 francs CFA.

L'enveloppe financière dégagée en 1998 et allouée à l'entretien des équipements et infrastructures communaux se répartie de la façon suivante :

- 2.048.000 francs CFA pour les équipements sociaux ;
- 200.000 francs CFA pour les équipements administratifs ;
- et 4.117.000 francs CFA pour les équipements environnementaux.

Tableau 27 : Le coût des opérations d'entretien

Désignation	Mode d'exécution	1997 R	1998 R	1999 P
Terrassement et remblais	Entreprise privée	7.500.000		8.061.000
Eclairage public				
Réseau électrique	Entreprise privée			1.100.000
Equipement éducatif et sanitaire				
- Scolaire		300.000		
- Sanitaire	Entreprise privée		2.048.000	
Equipement socio-collectifs				
Equipements administratifs				
Bâtiments communaux	Entreprise privée	700.000	200.000	250.000
Equipements marchands et environnementaux				
- Nettoyage marché - Nettoyage gare routière - Ramassage ordures ménagères - Curage des caniveaux	PAM/SEN depuis juillet 1999	2.180.000	4.117.000	2.846.000
<b>Total</b>		<b>10.680.000</b>	<b>6.365.000</b>	<b>12.257.000</b>

## **CONCLUSION DU DIAGNOSTIC : LE PROFIL DE LA VILLE**

## **6- CONCLUSION DU DIAGNOSTIC : LE PROFIL DE LA VILLE**

Le diagnostic de la ville de Ourossogui fait ressortir les principales contraintes, les potentialités ainsi que les axes d'intervention prioritaires pour le développement de la commune.

Au terme de ce diagnostic, il apparaît que le ville de Ourossogui a connu une rapide croissance économique et spatiale favorisée surtout par son érection en commune en 1990 et son statut de ville carrefour.

Ce dynamisme économique et démographique s'accompagne d'exigences nouvelles en termes d'habitat et d'infrastructures socio-économiques de base pour répondre aux besoins de la population. Mais, la commune de Ourossogui connaît encore une dépendance par rapport à la ville de Matam surtout sur les plans administratif et social. En effet, la plupart des structures étatiques et des services publics comme la SENELEC et la SONATEL sont basés à Matam.

Il en est de même des infrastructures scolaires avec l'absence d'un cycle d'enseignement secondaire à Ourossogui. Mais dans ce domaine, de réelles améliorations sont enregistrées avec l'ouverture d'un collège d'enseignement moyen au cours de la rentrée scolaire 1999-2000. Aussi, l'analyse de la desserte en équipement et infrastructures révèle un déséquilibre notoire entre les différents quartiers. En dehors du quartier Moderne 1 où le niveau d'équipement est relativement satisfaisant, les autres quartiers traditionnels comme Windé 1, Mango 1 et Aïnoumady 1 sont globalement sous-équipés. Entre ces deux groupes de quartiers se situent Aïnoumady 2, Mango 2 et Moderne 3 qui présentent des scores intermédiaires.

## **6-1 POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT LOCAL**

### **6-1-1 UNE POSITION STRATEGIQUE ET DES POTENTIALITES ECONOMIQUES REELLES**

La ville de Ourossogui dispose d'une position géographique privilégiée qui pourrait favoriser grandement son intégration dans le tissu économique et social de la région de Saint-Louis voire même du pays.

En effet, sa situation stratégique au carrefour entre les autres terres agricoles du Walo et de la zone sylvo-pastorale en fait un centre de transit et un lieu d'échanges dynamiques. Ainsi, la mise en oeuvre des programmes d'aménagement de la vallée offre à la commune de réelles opportunités de développement.

De plus, l'activité commerciale a connu une rapide croissance au cours des dernières années car étant un secteur refuge pour une bonne partie de la population. Il s'y ajoute que les émigrants investissent de plus en plus ce domaine d'activité qui est devenu en peu de temps un secteur vital dans l'économie urbaine.

Mais un des facteurs limitants à l'intensification des circuits d'échange reste la mauvaise qualité de la route nationale N°3 en direction de Linguère. La réhabilitation de cette route peut contribuer efficacement au désenclavement de la zone sylvo-pastorale et accroître la centralité de la ville de Ourossogui.

### **6-1-2 DES RESSOURCES HUMAINES IMPORTANTES**

La commune de Ourossogui compte une population composée à majorité de jeunes avec une proportion d'actifs estimée à 49 %. La jeunesse de cette population pouvant être un atout majeur pour le développement économique et social de la ville.

D'ailleurs, l'étude de la dynamique organisationnelle révèle le rôle important que joue les associations de développement dans la vie de la commune. Au nombre de celles-ci, on peut citer l'ADO (Association pour le Développement de Ourossogui) et l'URO (Union des Ressortissant de Ourossogui) à l'actif desquelles on peut mettre plusieurs réalisations en matière d'infrastructures socio-économiques (collège, forage, poste, etc.).

## **6-2 NIVEAU DE DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES ET LES EQUIPEMENTS : MISE EN EVIDENCE DES PROBLEMES MAJEURS**

Les résultats de l'IPIE permettent de ressortir les inégalités et les dysfonctionnements dans la desserte en équipements et infrastructures selon les quartiers.

### **6.2.1. POUR LES ÉQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE**

L'analyse des scores des quartiers concernant les équipements de superstructure révèle des déficits qui concernent l'ensemble de la commune ou sont spécifiques à un quartier ou un groupe de quartiers.

✓ *Les problèmes communs à l'ensemble de la ville concernent :*

- l'insuffisance des équipements scolaires ;
- l'insuffisance des structures de soins de santé primaires ;
- la déficience du marché central ;
- l'insuffisance des équipements socio-culturels ;
- la déficience des espaces verts.

✓ *Les problèmes spécifiques aux quartiers sont :*

- l'inexistence d'équipements préscolaires dans les quartiers Ainoumady 2, Windé 1, Windé 2, Mango 1 et Mango 2 ;
- l'inexistence d'établissements primaires dans les quartiers Mango 1, Mango 2, Windé 1 et Windé 2 ;
- la déficience des équipements sportifs des quartiers Ainoumady 2, Mango 1, Moderne 2, Moderne 3, Windé 1 et Windé 2.

## 6.2.2. POUR LES INFRASTRUCTURES

Le niveau d'équipement des infrastructures révèle une desserte insuffisante à l'échelle de la ville ou des déséquilibres spécifiques à certains quartiers ou groupe de quartiers.

✓ *Les problèmes communs à l'ensemble de la ville concernent :*

- le non revêtement de la voirie intérieure des quartiers ;
- l'absence d'adressage de la voirie ;
- l'inexistence de réseau d'assainissement pour l'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées ;
- l'absence de latrines publiques.

✓ *Les problèmes spécifiques aux quartiers concernent :*

- la desserte du réseau viaire qui est médiocre voire inexistente dans les quartiers Aïnoumady 1, Aïnoumady 2, Mango 1, Mango 2, Windé 1, Windé et Moderne 2 ;
- le réseau de bornes fontaines qui est déficitaire dans les quartiers Aïnoumady 1, Aïnoumady 2, Mango 1, Windé 1 et Windé 2 ;
- le taux de branchement en robinet intérieur qui est insuffisant dans les quartiers Aïnoumady 1, Mango 1, Mango , Moderne 3 et Windé 2 ;
- le taux de branchement en électricité qui est insuffisant dans les quartiers Aïnoumady 1, Mango 2 et Windé 2.

# **B - PROPOSITIONS**

## **BESOINS ET PRIORITES**

## **B - PROPOSITIONS**

### **7. BESOINS ET PRIORITES**

Le diagnostic qui met en évidence le niveau d'équipement et fait ressortir les insuffisances permet d'identifier la demande sociale. Cette demande s'exprime en termes d'infrastructures et d'équipements pour une amélioration de la desserte. La détermination des besoins et des priorités s'appuie sur :

- l'identification des besoins à partir de l'analyse de l'IPIE ;
- le recueil des besoins soumis par les autorités municipales ;
- le rapprochement des besoins identifiés par l'IPIE et ceux soumis par les autorités municipales.

#### **7.1. PROJETS ISSUS DE L'ANALYSE DE L'IPIE**

La grille établie par l'IPIE fait ressortir la demande en équipements de la ville et des différents quartiers en fonction des caractéristiques démographiques (nombre habitants, structure par âge et par sexe). Elle concerne les équipements marchands, scolaires, sanitaires, socio-culturels, sportifs et environnementaux.

##### **7.1.1. SUPERSTRUCTURES DE PROXIMITÉ**

L'analyse de l'IPIE a permis d'identifier les besoins en superstructures de proximité spécifiques aux quartiers ou communs à la ville (cf. Tableau 28).

- ✓ *Les besoins en équipements concernant l'ensemble de la ville sont les suivants :*
  - la construction d'un nouveau poste de santé ;
  - la reconstruction du marché central ;
  - la construction d'équipements socio-culturels ;
  - l'aménagement d'espaces verts dans les quartiers.

✓ *Les besoins en équipements spécifiques aux quartiers concernent :*

- la construction d'écoles préscolaires dans les quartiers de Ainoumady 2, Windé 1 et Mango 2 ;
- la construction d'écoles primaires dans les quartiers Ainoumady 2, Moderne 3, Windé 1 et Mango 2 ;
- la réhabilitation du poste de santé de Ainoumady ;
- l'aménagement des terrains de sport dans les quartiers Ainoumady 2, Mango 2, Moderne 2, Moderne 3 et Windé 2.

Tableau 28 : Les besoins en équipements exprimés par l'IPIE

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
<b>Equipements marchands</b>	Extension et équipement du marché central	Moderne 2	450	Nul	Construction
<b>Equipements scolaires</b>	Construction d'écoles préscolaires	Ainoumady 2	32,750	Nul	Construction
		Mango 2	32,750	Nul	Construction
		Windé 1	32,750	Nul	Construction
	Construction d'écoles primaires	Ainoumady 2	75, 500	Nul	Construction
		Mango 2	75, 500	Nul	Construction
Moderne 3		75, 500	Nul	Construction	
Windé 1		75, 500	Nul	Construction	
<b>Equipements sanitaires</b>	Construction de postes de santé	Moderne 3	15	Nul	Construction
	Equipelement du poste de santé	Ainoumady	20	Correct	Réhabilitation en cours de réalisation
<b>Environnement</b>	Aménagement d'espaces verts	Ainoumady 2 Mango 2 Windé 1 Moderne 1 Moderne 2 Moderne 3	60	Nul Nul Nul Nul Nul nul	Aménagement
<b>Socio-culturels et sportifs</b>	Aménagement des terrains de sport	Ainoumady 2 Mango 2 Moderne 2 Moderne 3 Windé 2	75	Nul Correct Correct Nul Nul	Aménagement des aires de jeux et équipements

La mise en place des équipements urbains est en général du ressort des collectivités locales. Le Programme d'Appui aux Communes (PAC) a pour objectif de les appuyer dans la réalisation des équipements et infrastructures déficitaires pour une amélioration de l'accès aux services de base. Cependant, les projets identifiés doivent être éligibles aux normes du PAC.

### 7.1.2. LES INFRASTRUCTURES

Le déficit en infrastructures des quartiers identifiés par le classement de l'IPIE nous permettent de formuler les propositions suivantes pour l'amélioration de la desserte (cf. Tableau 29).

- ✓ *Les besoins en infrastructures concernant l'ensemble de la ville sont les suivants :*
  - la construction de la voirie sur les grands axes de circulation ;
  - l'adressage de la voirie ;
  - la construction de canaux d'évacuation d'eaux usées ;
  - la construction de canaux de drainage des eaux pluviales ;
  - la construction de latrines publiques.
  
- ✓ *Les besoins en infrastructures spécifiques aux quartiers concernent :*
  - L'aménagement et la construction de la voirie dans les quartiers Aïnoumady 1, Aïnoumady 2, Mango 2, Moderne 1, Moderne 2, Moderne 3 et Windé 1;
  - la mise en place de bornes fontaines dans les quartiers Aïnoumady 1, Aïnoumady 2, Mango 1, Windé 1 et Windé 2 ;
  - l'extension du réseau d'adduction d'eau à Aïnoumady 1, Mango 2, Moderne 3 et Windé 2 ;
  - l'extension du réseau de distribution électrique dans les quartiers Aïnoumady 1, Mango 2, et Windé 2.

Tableau 29 : Les besoins en infrastructures exprimés par l'IIPE

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
Voirie urbaine	Construction de la voirie intérieure	Aïnoumady 1	1 400	Moyen	Construction
		Aïnoumady 2		Médiocre	Construction
		Mango 1		Nul	Construction
		Mango 2		Passable	Construction
		Moderne 1		Médiocre	Construction
		Moderne 2		Passable	Construction
		Moderne 3		Nul	Construction
		Windé 1		Médiocre	Construction
		Windé 2		Médiocre	Construction
Assainissement	Construction de canaux de drainage des eaux pluviales	Aïnoumady 1	850	Nul	Construction
		Aïnoumady 2		Nul	Construction
		Mango 1		Nul	Construction
		Mango 2		Nul	Construction
		Moderne 1		Nul	Construction
		Moderne 2		Nul	Construction
		Moderne 3		Nul	Construction
		Windé 1		Nul	Construction
		Windé 2		Nul	Construction
	Construction de canaux d'évacuation des eaux usées	Aïnoumady 1	450	Nul	Construction
		Aïnoumady 2		Nul	Construction
		Mango 1		Nul	Construction
		Mango 2		Nul	Construction
		Moderne 1		Nul	Construction
		Moderne 2		Nul	Construction
		Moderne 3		Nul	Construction
		Windé 1		Nul	Construction
	Windé 2	Nul	Construction		
	Constructions de latrines publiques	Aïnoumady 1	45	Nul	Construction
		Aïnoumady 2		Nul	Construction
		Mango 1		Nul	Construction
		Mango 2		Nul	Construction
		Moderne 1		Nul	Construction
		Moderne 2		Nul	Construction
Moderne 3		Nul		Construction	
Windé 1		Nul		Construction	
Windé 2	Nul	Construction			
Eau / Electricité	Extension du réseau électrique	Aïnoumady 1	80	Médiocre	Construction
		Mango 2		Médiocre	Extension
		Moderne 3		Médiocre	Extension
		Windé 2		Médiocre	Extension
	Extension du réseau d'adduction d'eau	Aïnoumady 1	150	Médiocre	Extension
		Mango 2		Médiocre	Extension
		Moderne 3		Passable	Extension
		Windé 2		Médiocre	Extension

## 7.2. BESOINS EXPRIMÉS PAR LES AUTORITÉS MUNICIPALES

Des entretiens avec les autorités municipales ont permis de recenser les demandes de la commune de Ourossogui. Celles-ci concernent les équipements scolaires, sanitaires, marchands, socio-culturels ainsi que les infrastructures (voirie et assainissement) et l'aménagement urbain (cf. Tableau 30).

Tableau 30 : Besoins soumis par les autorités municipales

Types d'équipements	Descriptions	Localisation	Coût (en millions de F CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
Education	Construction d'une école maternelle	Moderne 3	32,750	Nul	Construction
	Construction d'un Collège d'Enseignement Moyen	Mango 2	50	Nul	Construction
	Extension de l'école 2	Moderne 2	30	Correct	Extension
	Création de l'école 3	Mango 2	75,500	Nul	Construction
	Construction d'un centre de formation professionnelle	Mango 2	71	Nul	Construction
Santé	Extension et équipement du dispensaire municipal (construction maternité)	Aïnoumady 1	35	Correct	Extension et équipement
	Construction d'un second dispensaire	Moderne 3	15	Nul	Construction
Marchands	Extension de la gare routière	Moderne 2	21	Correct	Extension
	Extension et équipement du marché central	Moderne 3	450	Nul	Extension et équipement
	Création d'un campement touristique	Moderne 2	50	Nul	Construction et équipement
Administration	Extension hôtel de ville	Moderne 1	9, 600	Correct	Extension
Voirie	Bitumage du tronçon carrefour-SENELEC	Aïnoumady 1	15	Moyen	Réhabilitation
Assainissement	Création de canaux d'évacuation des eaux pluviales	Aïnoumady 1	450	Nul	Construction
		Aïnoumady 2		Nul	
		Mango 1		Nul	
		Mango 2		Nul	
Assainissement	Extension du système de collecte des ordures ménagères	Moderne 1	20	Nul	Augmentation des nombres de bennes
		Moderne 2		Nul	
		Moderne 3		Nul	
		Windé 1		Correct	
		Windé 2		Correct	
				Nul	
Achat d'un camion à benne	Municipalité	15	-	Acquisition	
Aménagement urbain	Création d'une cité HLM ou SICAP	Mango 2	850	-	Construction

### 7.3. PROJETS EXPRIMES PAR LA MUNICIPALITÉ ET PROJETS IDENTIFIES PAR L'APIE

Il s'agit du rapprochement de l'ensemble des projets identifiés par les autorités municipales et par l'APIE (cf. Tableau 31)

Tableau 31 : Besoins exprimés par la municipalité et identifiés par l'APIE

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
<b>Equipements marchands</b>	Extension et équipement du nouveau marché central	Moderne 2	450.	Nul	Construction
<b>Equipements scolaires</b>	Construction d'écoles préscolaires	Aïnoumady 2	32,750.	Nul	Construction
		Mango 2	32,750.	Nul	Construction
		Moderne 3	32,750.	Nul	Construction
		Windé 1	32,750.	Nul	Construction
	Construction d'écoles primaires	Aïnoumady 2	75,500	Nul	Construction
		Mango 2	75,500	Nul	Construction
		Moderne 3	75,500	Nul	Construction
<b>Equipements sanitaires</b>	Construction de postes de santé	Moderne 3	15	Nul	Construction
	Equipped du poste de santé	Aïnoumady 1	20	Correct	Réhabilitation en cours de réalisation
Administration	Extension hôtel de ville	Moderne 1	9,600	Correct	Extension
<b>Environnement</b>	Aménagement d'espaces verts	Aïnoumady 2	60	Nul	Aménagement
		Mango 2		Nul	
		Windé 1		Nul	
		Moderne 1		Nul	
		Moderne 2		Nul	
<b>Socio-culturels et sportifs</b>	Aménagement des terrains de sport	Aïnoumady 2	75	Nul	Aménagement des aires de jeux et équipements
		Mango 2		Correct	
		Moderne 2		Correct	
		Moderne 3		Nul	
		Windé 2		Nul	
Socio-culturel	Création d'un campement touristique	Moderne 2	50	Nul	Construction et équipement
Voirie urbaine	Construction de la voirie intérieure	Aïnoumady 1	1 400	Moyen	Construction
		Aïnoumady 2		Médiocre	Construction
Mango 1		Nul		Construction	
Mango 2		Passable		Construction	
Moderne 1		Médiocre		Construction	
Moderne 2		Passable		Construction	
Moderne 3		Nul		Construction	
Windé 1		Médiocre		Construction	
Windé 2		Médiocre		Construction	
Bitumage du tronçon carrefour-SENELEC		Aïnoumady 1		15	Moyen
	Construction de canaux de drainage des eaux pluviales	Aïnoumady 1	850	Nul	Construction
		Aïnoumady 2		Nul	Construction
		Mango 1		Nul	Construction
		Mango 2		Nul	Construction
		Moderne 1		Nul	Construction
		Moderne 2		Nul	Construction
		Moderne 3		Nul	Construction
		Windé 1		Nul	Construction
		Windé 2		Nul	Construction
		Construction de canaux d'évacuation des eaux usées		Aïnoumady 1	450
	Aïnoumady 2		Nul	Construction	
	Mango 1		Nul	Construction	
	Mango 2		Nul	Construction	
	Moderne 1		Nul	Construction	
	Construction de latrines publiques	Aïnoumady 1	45	Nul	Construction
Aïnoumady 2		Nul		Construction	
Mango 1		Nul		Construction	
Mango 2		Nul		Construction	
Moderne 1		Nul		Construction	
Extension du système de collecte des ordures ménagères	Aïnoumady 1	20	Nul	Augmentation des nombres de bennes	
	Aïnoumady 2		Nul		
	Mango 1		Nul		
	Mango 2		Correct		
	Moderne 1		Correct		
	Moderne 2		Correct		
Achat d'un camion à benne	Municipalité	15	-	Acquisition	
			-	Acquisition	
<b>Eau / Electricité</b>	Extension du réseau électrique	Aïnoumady 1	80	Médiocre	Construction
		Mango 2		Médiocre	Extension
		Moderne 3		Médiocre	Extension
		Windé 2		Médiocre	Extension
	Extension du réseau d'adduction d'eau	Aïnoumady 1	150	Médiocre	Extension
		Mango 2		Médiocre	Extension
		Moderne 3		Passable	Extension
		Windé 2		Médiocre	Extension
Aménagement urbain	Création d'une cité HLM ou SICAP	Mango 2	850	-	Construction

## 7.4. PROJETS IDENTIFIES PAR L'APIE ET NON RECENSES PAR LA MUNICIPALITE

Il s'agit des projets identifiés par l'APIE et qui n'ont pas été soulignés par les autorités municipales dans l'expression de leurs besoins. Ces projets concernent la construction d'équipements scolaires, sanitaires et socio-culturels, l'aménagement de la voirie, la mise en place d'un réseau d'assainissement, l'extension du réseau d'eau et d'électricité (cf. tableau 32).

Tableau 32 : Projets identifiés par l'APIE et non recensés par la municipalité

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
Equipements scolaires	Construction d'écoles préscolaires	Aïnoumady 2	32,750	Nul	Construction
		Mango 2	32,750	Nul	Construction
		Moderne 3	32,750	Nul	Construction
		Windé 1	32,750	Nul	Construction
	Construction d'écoles primaires	Aïnoumady 2	75,500	Nul	Construction
		Mango 2	75,500	Nul	Construction
		Moderne 3	75,500	Nul	Construction
Environnement	Aménagement d'espaces verts	Aïnoumady 2	60	Nul	Aménagement
		Mango 2		Nul	
		Windé 1		Nul	
		Moderne 1		Nul	
		Moderne 2		Nul	
Socio-culturels et sportifs	Aménagement des terrains de sport	Aïnoumady 2	75	Nul	Aménagement des aires de jeux et équipements
		Mango 2		Correct	
		Moderne 2		Correct	
		Moderne 3		Nul	
		Windé 2		Nul	
Voirie urbaine	Construction de la voirie intérieure	Aïnoumady 1	1400	Moyen	Construction
		Aïnoumady 2		Médiocre	Construction
		Mango 1		Nul	Construction
		Mango 2		Passable	Construction
		Moderne 1		Médiocre	Construction
		Moderne 2		Passable	Construction
		Moderne 3		Nul	Construction
Windé 1	Nul	Construction			
Windé 2	Médiocre	Construction			
Assainissement	Construction de canaux d'évacuation des eaux usées	Aïnoumady 1	450	Nul	Construction
		Aïnoumady 2		Nul	Construction
		Mango 1		Nul	Construction
		Mango 2		Nul	Construction
		Moderne 1		Nul	Construction
		Moderne 2		Nul	Construction
		Moderne 3		Nul	Construction
	Windé 1	Nul	Construction		
	Windé 2	Nul	Construction		
	Construction de latrines publiques	Aïnoumady 1	45	Nul	Construction
		Aïnoumady 2		Nul	Construction
		Mango 1		Nul	Construction
		Mango 2		Nul	Construction
		Moderne 1		Nul	Construction
Moderne 2		Nul		Construction	
Moderne 3		Nul		Construction	
Windé 1	Nul	Construction			
Windé 2	Nul	Construction			
Eau / Electricité	Extension du réseau électrique	Aïnoumady 1	80	Médiocre	Construction
		Mango 2		Médiocre	Extension
		Moderne 3		Médiocre	Extension
		Windé 2		Médiocre	Extension
	Extension du réseau d'adduction d'eau	Aïnoumady 1	150	Médiocre	Extension
		Mango 2		Médiocre	Extension
		Moderne 3		Passable	Extension
		Windé 2		Médiocre	Extension

## 7.5. PROJETS IDENTIFIES PAR LA MUNICIPALITE ET NON RECENSES PAR L'IIPIE

Ces projets concernent l'aménagement urbain, la voirie, la construction d'équipements administratifs et socio-culturels (cf. tableau 33).

Tableau 33 : Projets identifiés par les autorités municipales et non recensés par l'IIPIE

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
<b>Equipements scolaires</b>	Construction d'un collège d'enseignement moyen	Mango 2	50	Nul	Construction et équipement
	Extension de l'école 2	Moderne 2	30	Correct	Construction et équipement
	Construction d'un centre de formation professionnelle	Mango 2	71	Nul	Construction et équipement
<b>Marchands</b>	Extension de la gare routière	Moderne 2	21,562	Correct	Extension
<b>Santé</b>	Extension et équipement du dispensaire municipal (construction d'une maternité)	Aïnoumady 1	35	Correct	Extension et équipement
	Construction d'un second dispensaire	Moderne 3	15	Nul	Construction et équipement
Administration	Extension hôtel de ville	Moderne 1	9,600	Correct	Extension
Socio-culturel	Création d'un campement touristique	Moderne 2	50	Nul	Construction et équipement
<b>Assainissement</b>	Extension du système de collecte des ordures ménagères	Aïnoumady 1 Aïnoumady 2 Mango 1 Mango 2 Moderne 1 Moderne 2 Moderne 3 Windé 1 Windé 2	20	Nul Nul Nul Correct Correct Correct Nul Nul Correct	Augmentation des nombres de bennes
	Achat d'un camion et de bennes à ordures	Municipalité	15	-	Acquisition
Aménagement urbain	Création d'une cité HLM ou SICAP	Mango 2	850	-	Construction

## 7. 6. JUSTIFICATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRE (PIP)

L'identification des besoins par l'IIPIE et par les autorités municipales compétentes ont permis de recenser les projets visant à améliorer la desserte en infrastructures et l'accès aux équipements dans la commune de Ourosogui. Cependant, la réalisation des différents projets dépend de leur éligibilité au PAC. Les critères d'éligibilité des projets au PAC sont déterminés par les normes suivants :

- répondre à la demande effective et aux priorités de la commune ;
- être en cohérence avec les capacités financières de la commune ;
- être économiquement justifiés ;

- avoir un impact sur l'amélioration des conditions de vie de la population ;
- ne pas avoir un impact négatif sur l'environnement.

### 7.6.1 PROJETS ELIMINES POUR NON ELIGIBILITE AU PAC

Les projets identifiés dans la commune de Ourossogui et ne répondant pas à ces critères d'éligibilité au PAC sont répertoriés dans le tableau 34.

Tableau 34 : Projets non éligibles au PAC

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
<b>Equipements scolaires</b>	Construction d'un CEM	Mango 2	50	Nul	Construction
<b>Eau / Electricité</b>	Extension du réseau électrique	Aïnoumady 1	80	Médiocre	Construction
		Mango 2		Médiocre	Extension
		Moderne 3		Médiocre	Extension
		Windé 2		Médiocre	Extension
	Extension du réseau d'adduction d'eau	Aïnoumady 1	150	Médiocre	Extension
		Mango 2		Médiocre	Extension
		Moderne 3		Passable	Extension
		Windé 2		Médiocre	Extension
Aménagement urbain	Création d'une cité HLM ou SICAP	Mango 2	850	-	Construction

### 7.6.2 . PROJETS ADMISSIBLES AU PAC

Le tableau 35 présente les projets admissibles au PAC par ordre de priorité selon les catégories.

Tableau 35 : Les projets admissibles au PAC

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
Equipements marchands	Extension et équipement du nouveau marché central	Moderne 2	450	Nul	Construction
		Moderne 3	32,750.	Nul	Construction
Equipements scolaires	Construction d'écoles préscolaires	Aïnoumady 2	32,750.	Nul	Construction
		Mango 2	32,750.	Nul	Construction
		Windé 1	32,750.	Nul	Construction
	Construction d'écoles primaires	Moderne 3	75,500	Nul	Construction
		Aïnoumady 2	75,500	Nul	Construction
		Mango 2	75,500	Nul	Construction
		Windé 1	75,500	Nul	Construction
Equipements sanitaires	Réhabilitation du poste de santé	Aïnoumady 1	15	Nul	Construction
	Construction d'un second poste de santé	Moderne 3	20	Correct	Réhabilitation en cours de réalisation
Administration	Extension hôtel de ville	Moderne 1	9,600	Correct	Extension
Assainissement	Construction de canaux de drainage des eaux pluviales	Aïnoumady 1	850	Nul	Construction
		Aïnoumady 2		Nul	Construction
	Mango 1	Nul	Construction		
	Mango 2	Nul	Construction		
	Moderne 1	Nul	Construction		
Construction de canaux d'évacuation des eaux usées	Moderne 2	Nul	Construction		
	Moderne 3	Nul	Construction		
	Windé 1	Nul	Construction		
	Windé 2	Nul	Construction		
	Aïnoumady 1	450	Nul	Construction	
Aïnoumady 2	Nul		Construction		
Mango 1	Nul		Construction		
Mango 2	Nul		Construction		
Moderne 1	Nul		Construction		
Construction de latrines publiques	Moderne 2	Nul	Construction		
	Moderne 3	Nul	Construction		
	Windé 1	Nul	Construction		
	Windé 2	Nul	Construction		
	Aïnoumady 1	45	Nul	Construction	
Aïnoumady 2	Nul		Construction		
Mango 1	Nul		Construction		
Mango 2	Nul		Construction		
Moderne 1	Nul		Construction		
Extension du système de collecte des ordures ménagères	Moderne 2	Nul	Construction		
	Moderne 3	Nul	Construction		
	Windé 1	Nul	Construction		
	Windé 2	Nul	Construction		
	Aïnoumady 1	20	Nul	Construction	
Aïnoumady 2	Nul		Construction		
Mango 1	Nul		Construction		
Mango 2	Correct		Augmentation des nombres de bennes		
Moderne 1	Correct				
Bitumage du tronçon carrefour-SENELEC	Moderne 2	Correct			
	Moderne 3	Nul			
	Windé 1	Nul			
	Windé 2	Correct			
	Aïnoumady 1	15	Moyen	Réhabilitation	
Voirie urbaine	Construction de la voirie intérieure	Aïnoumady 1	1 400	Moyen	Construction
		Aïnoumady 2		Médiocre	Construction
Construction de la voirie intérieure	Mango 1	Nul	Construction		
	Mango 2	Passable	Construction		
Mango 1	Moderne 1	Médiocre	Construction		
	Moderne 2	Passable	Construction		
Mango 2	Moderne 3	Nul	Construction		
	Windé 1	Médiocre	Construction		
Windé 2	Windé 2	Médiocre	Construction		
	Aïnoumady 2	60	Nul	Aménagement	
Socio-culturels et sportifs	Aménagement d'espaces verts	Mango 2	Nul	Aménagement	
		Windé 1	Nul		
Aménagement des terrains de sport	Moderne 1	Nul			
	Moderne 2	Nul			
Aménagement des terrains de sport	Moderne 3	nul			
	Aïnoumady 2	75	Nul	Aménagement des aires de jeux et équipements	
Aménagement des terrains de sport	Mango 2	Correct			
	Moderne 2	Correct			
Mango 2	Moderne 3	Nul			
	Windé 2	Nul			

### 7.6.3 PROJETS A ELIMINER POUR COÛT EXCESSIF

Parmi les projets admissibles au PAC, certains sont à éliminer car leur coût élevé ne pourrait être pris en charge par l'enveloppe du PIP. Il s'agit :

- de la construction des canaux de drainage des eaux pluviales ;
- de la construction des canaux d'évacuation des eaux usées ;
- de la construction de la voirie intérieure.

Tableau 36 : Les projets à éliminer pour coût excessif

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
Assainissement	Construction de canaux de drainage des eaux pluviales	Aïnoumady 1 Aïnoumady 2 Mango 1 Mango 2 Moderne 1 Moderne 2 Moderne 3 Windé 1 Windé 2	850	Nul Nul Nul Nul Nul Nul Nul Nul Nul	Construction Construction Construction Construction Construction Construction Construction Construction Construction
	Construction de canaux d'évacuation des eaux usées	Aïnoumady 1 Aïnoumady 2 Mango 1 Mango 2 Moderne 1 Moderne 2 Moderne 3 Windé 1 Windé 2	450	Nul Nul Nul Nul Nul Nul Nul Nul Nul	Construction Construction Construction Construction Construction Construction Construction Construction Construction
Voirie urbaine	Construction de la voirie intérieure	Aïnoumady 1 Aïnoumady 2 Mango 1 Mango 2 Moderne 1 Moderne 2 Moderne 3 Windé 1 Windé 2	1 400	Moyen Médiocre Nul Passable Médiocre Passable Nul Médiocre Médiocre	Construction Construction Construction Construction Construction Construction Construction Construction Construction

# **PRESENTATION DES PROGRAMMES PRIORITAIRES**

## **8- PRESENTATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRE**

En concertation avec les autorités municipales et en tenant compte de l'enveloppe du PIP identifiée par l'audit financier ainsi que des critères édictées par le PAC, les projets ci-dessous ont été retenus pour constituer le Programme d'Investissement Prioritaire (cf. tableau 37) :

- l'extension du nouveau marché central ;
- la construction d'une école maternelle.

Tableau 37 : Les projets retenus pour le Programme d'Investissement Prioritaire (PIP)

<i>Type d'équipement</i>	<b>Ordre de Priorité</b>	<b>Montant estimé</b>			
		<b>Travaux neufs</b>	<b>Réhabilitation</b>	<b>Total</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>B Equipements éducatifs et de santé</b>		<b>32 000 000</b>		<b>32 000 000</b>	<b>22,35 %</b>
Construction d'une école maternelle à Moderne 3	3	32 000 000		32 000 000	
<b>E Equipements marchands</b>				<b>111 208 000</b>	<b>77,65 %</b>
Extension du nouveau marché central(phase1)	1	<b>71 208 000</b>		<b>71 208 000</b>	
Extension du nouveau marché central(phase2)	2	<b>40 000 000</b>		<b>40 000 000</b>	
<b>Total général</b>				<b>143 208 000</b>	

### **8.1.1 LES EQUIPEMENTS MARCHANDS**

#### **8.1.1.1 EXTENSION DU NOUVEAU MARCHE CENTRAL**

Avec le développement des activités commerciales, la construction et l'équipement du marché central est une grande priorité pour la commune de Ourossogui. La construction ou la réhabilitation d'un marché entre parfaitement dans le cadre du programme d'investissement. La viabilisation de ce marché situé dans le quartier Moderne 2 peut avoir une incidence positive sur les finances de la municipalité et libérer la voie publique qui fait actuellement office de marché central. Le coût du projet d'extension du marché qui était de 450 millions à été ramené à 11 208 000. Il

s'agit non plus de reconstruire le marché, mais de construire des souks, des cantines des blocs toilettes, etc. (cf. fiche projet en annexes). Ce redimensionnement du projet, en accord avec les autorités municipales, répond à la nécessité de tenir compte des ressources financières disponibles.

## 8.1.2 LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

### 8.1.2.1 CONSTRUCTION D'UNE ECOLE MATERNELLE

La ville de Ourossogui ne dispose d'aucun établissement préscolaire public ou privé. Pour l'année scolaire 1999-2000, la municipalité a décidé de prendre en location des locaux pour remplir cette fonction. La construction d'une école maternelle est un besoin réel. Ce projet concerne 22,35% de l'enveloppe soit 32 000 000 F CFA.

## **9- PRESENTATION DES FICHES PROJETS DU PIP**

Les projets retenus dans le cadre du Programme d'Investissement Prioritaire ont fait l'objet d'une évaluation et la constitution des fiches techniques et financières. Ces fiches projets présentent les données économiques, financières, environnementales et sociales (cf. annexes). La carte du PIP permet de montrer la localisation de ces projets (cf. carte 15).

**Insérer carte 15 PIP**

## 10- PRESENTATION DU PROGRAMME D'ENTRETIEN PRIORITAIRE

L'évaluation de l'effort d'entretien de la commune de Ourossogui par l'audit financier a révélé que la commune a consacré 10.680.000 francs CFA en 1997, 6.365.000 CFA en 1998 et 12.257.000 CFA en 1999 à l'entretien du patrimoine communal.

En tenant compte des nouvelles réalisations et pour une meilleure gestion du patrimoine municipal, la Commune doit prendre en charge, pour les trois prochaines années, un budget d'entretien total de 28 654 000 francs CFA. Ce budget concerne aussi bien les infrastructures que les équipements (cf. tableau 38).

Tableau 38 : Le Programme d'Entretien Prioritaire (PEP)

Type d'équipement	Mode D'exécution	Montant estimé			
		ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	TOTAL
<b>A Infrastructures</b>		<b>5 554 000</b>	<b>5 554 000</b>	<b>5 554 000</b>	<b>16 661 000</b>
- Voirie					
. Entretien de voirie	E	5 187 000	5 187 000	5 187 000	15 561 000
- Réseau					
. Entretien du réseau d'éclairage public	E	367 000	367 000	367 000	1 100 000
<b>B Equipements éducatifs et de santé</b>		<b>783 000</b>	<b>783 000</b>	<b>783 000</b>	<b>2 349 000</b>
- Entretien des équipements de santé	E	683 000	683 000	683 000	2 049 000
- Entretien des équipements scolaires	E	100 000	100 000	100 000	300 000
<b>C Equipements socio-collectifs</b>		<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>300 000</b>
- Entretien du cimetière	E				
<b>D Equipements administratifs</b>		<b>283 000</b>	<b>283 000</b>	<b>283 000</b>	<b>849 000</b>
- Entretien des bâtiments communaux	E	283 000	283 000	283 000	849 000
<b>E Equipements marchands</b>		<b>764 000</b>	<b>1 021 000</b>	<b>1 047 000</b>	<b>2 832 000</b>
- entretien marchés et gare	E	764 000	1 021 000	1 047 000	2 832 000
<b>F Equipements environnementaux</b>		<b>1 528 000</b>	<b>2 041 000</b>	<b>2 094 000</b>	<b>5 663 000</b>
- nettoyage des ordures ménagères	PAM/SEN	1 528 000	2 041 000	2 094 000	5 663 000
<b>G Patrimoine historique</b>	0	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total général</b>		<b>9 012 000</b>	<b>9 782 000</b>	<b>9 861 000</b>	<b>28 654 000</b>
<b>% recettes ordinaires annuelles</b>		10 %	11 %	11 %	

E : Entreprise

**NB** : Le minimum contractuel est fixé à 3 % des recettes ordinaires.

- ***L'entretien de la voirie et du réseau d'éclairage public***

L'entretien de la voirie est relatif à la réfection de défauts mineurs au niveau des voies revêtues, le terrassement, le remblaiement des voies en terre et l'entretien de la digue de protection ; le budget retenu est de 5 187 000 F.CFA.

L'entretien du réseau d'éclairage public porte sur des opérations de changement d'ampoules et de réfection du réseau pour une dépense annuelle de 367 000 F.CFA.

Le budget annuel moyen retenu pour l'entretien des infrastructures pour les 3 prochaines années est de 5 554 000 FCFA. Cette moyenne est calculée en fonction de l'effort d'entretien réalisé par la Commune pendant les années 97, 98 et 99.

- ***L'entretien des équipements éducatifs et de santé***

La ville de OUROSSOGUI est caractérisée par un faible niveau d'équipements scolaires : elle ne compte que quatre(4) établissements dont deux sont de création récente. Par conséquent, le besoin d'effort d'entretien n'est pas pour le moment élevé. Un montant annuel moyen calculé sur l'effort d'entretien des équipements éducatifs au cours des années 97, 98 et 99 est retenu ; il est de 100 000 F.CFA.

Pour les équipements sanitaires, l'effort concerne l'entretien de l'hôpital et pour les 3 prochaines années, le budget de cette rubrique est arrêté à 683 000 F.CFA. par an.

- ***L'entretien des équipements socio-collectifs***

Un budget annuel de 100 000 F.CFA sera consacré à l'entretien de l'unique cimetière.

- ***L'entretien des équipements administratifs et techniques communaux***

Ce programme concerne l'entretien des bâtiments communaux.

Le montant moyen annuel retenu pour ces actions est de 283 000 de francs CFA.

- ***L'entretien des équipements marchands***

Cette rubrique vise l'entretien des marchés et de la gare routière. Le budget d'entretien retenu est de 764 000 F.CFA ; 1 021 000 F.CFA et 1 047 000 F.CFA respectivement pour la première, la deuxième et la troisième année.

▪ ***L'entretien des équipements environnementaux***

Cette action concerne principalement le nettoyage des ordures ménagères. Globalement les prévisions budgétaires pour la période triennale concernée s'élèvent à 28 654 000 francs CFA répartis comme suit :

- 9 012 000 francs CFA la première année,
- 9 782 000 francs CFA la deuxième,
- 9 861 000 francs CFA la troisième.

Ces montants constituent des objectifs et non un engagement de la part de la commune. Le montant minimal contractuel est fixé à 3% des recettes ordinaires.

# **ANNEXES**

## **FICHES PROJETS**

<b>FICHE PROJET B-1</b>	
<b>Fiche-Projet N° B - 1</b>	
<b>Ville de : OUROSSOGUI</b>	
<b>Nom de l'Equipement</b>	
<b>Construction d'une école maternelle</b>	
<b>1. NATURE ET ELIGIBILITE DU PROJET</b>	
<b>1</b>	<b>Catégorie d'Investissement</b>
<b>Equipements éducatifs</b>	
<b>2</b>	<b>Localisation</b>
Quartier Moderne 1	
<b>Référence carte : sous - projet N° 1</b>	
<b>3</b>	<b>Bénéficiaire</b>
Populations de la ville de Ourossogui et des communautés rurales proches.	
<b>4</b>	<b>Conditions particulières et éligibilité</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• conditions de gestion : Commune</li> <li>• prise en charge de l'entretien récurrent :ville</li> <li>• Compatibilité avec le plan de développement de la ville</li> </ul>	
<b>2. JUSTIFICATIONS</b>	
<b>5</b>	<b>Priorité</b>
<b>Projet à exécuter en année 3 du PIP</b>	
La construction de cette école maternelle permettra d'améliorer les conditions d'études dans cette catégorie, mais aussi de relever le taux de scolarisation des enfants dans la commune de Ourossogui. De plus, elle contribuera à la satisfaction des besoins des familles notamment des immigrés des communautés rurales environnantes. En effet, l'école maternelle qui existe il y'a deux ans occupe des locaux non adaptés à cette activité et qui sont loués par la commune.	
<b>6</b>	<b>Impact social (en rapport avec IPIE)</b>
L'impact social est jugé satisfaisant (note : médiocre)	
<b>7</b>	<b>Analyse économique/Financière</b>
Analyse financière non appropriée	
<b>8</b>	<b>Analyse de l'impact sur l'environnement</b>
L'impact environnemental est jugé acceptable ( note : 4)	
<b>3. DESCRIPTION DU PROJET</b>	
<b>9</b>	<b>Description de la Consistance des travaux</b>
CONSTRUCTION DE 3 SALLES DE CLASSES, DE BUREAUX ET AMENAGEMENTS DIVERS	
installation et préparation terrain	500 000
Construction de 3 salles de classe(3*50m <sup>2</sup> *10 800)	18 000 000
Equipement	1 800 000
bureau directeur , magasin et chambre gardien(40m <sup>2</sup> *100 000)	4 000 000
Clôture(180m <sup>l</sup> *25000)	4 500 000
Edicules + fosse	2 500 000
Aménagement aires de jeux, circulations et divers	2 000 000
réseaux eau et électricité	500 000

10	<b>Etat de Préparation du Projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Etudes antérieures : Néant</li> <li>* Documentation technique disponible : Néant</li> <li>* Requêtes de financement initiées : ADM / Commune</li> <li>* Estimations selon les normes en vigueur</li> </ul>
11	<b>Contraintes liées au Projet</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Problèmes fonciers</li> <li>- Problèmes de réseaux</li> <li>- Problèmes de remblai/déblai</li> <li>- Problèmes d'infrastructures d'approche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Propriété : terrain communal</li> <li>* Déguerpissements éventuels : Pas de déguerpissements</li> <li>* Déplacements de réseaux : Pas de déplacements de réseaux</li> <li>* Terrain Plat</li> <li>* Accessible</li> </ul>
12	<b>Conditions de mise en service</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Prise en charge de l'entretien par la commune et disponibilité du personnel</li> </ul>
13	<b>Délai d'exécution</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes</li> <li>- Travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Date prévue de réalisation des études : 3 mois</li> <li>* Date prévue pour la réalisation des travaux : 5 mois</li> </ul>
14	<b>Plan Schématique et Schéma d'implantation</b>	Carte du PIP
15	<b>Autres Documents Graphiques</b>	Néant
<b>4. COUTS</b>		<b>32 000 000</b>
16	<b>Coûts de l'Équipement</b> ( Voir Devis Estimatif )	
17	<b>Coûts des Actions Connexes</b> Ex : - Infrastructures d'approche - Equipements - Branchements sur réseaux divers	Néant Néant Néant
18	<b>Charges Récurrentes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget entretien : estimé à 3 % du coût de l'investissement par an, soit environ 960 000 F CFA, après La réception définitive.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Prise en charge : par la Commune</li> </ul>

**FICHE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

**Ville : OUIROSSOGUI    Projet : CONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE**

**GRILLE D'EVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

<b>A. RUBRIQUES</b>		<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>Résultat</b>	<b>Codes</b>
<b>1. Déchets solides</b>					
Le projet	génère-t-il des déchets ?			.....	Oui = -1; Non = 0
	collecte-t-il des déchets ?			.....	Oui = 1; Non = -1
	transporte-t-il des déchets à une décharge appropriée?			...	Oui = 2; Non = 0
	décharge non appropriée?			...	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	<b>x</b>		<b>0</b>	Oui = 0;
<b>2. Rejets liquides</b>					
Le projet	génère-t-il des eaux usées?	<b>x</b>		<b>-1</b>	Oui = -1; Non = 0
	collecte-t-il des eaux usées?	<b>x</b>		<b>1</b>	Oui = 1; Non = -1
	rejeté-t-il des eaux usées dans une décharge appropriée?	<b>x</b>		<b>2</b>	Oui = 2; Non = 0
	décharge non appropriée?			.....	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			.....	Oui = 0;
<b>3. Assainissement</b>					
Le projet	génère-t-il des excréta?			.....	Oui = -1; Non = 0
	collecte t-il des excréta?			.....	Oui = 1; Non = -1
	rejeté-t-il des excréta à une décharge appropriée?			.....	Oui = 2; Non = 0
	décharge non appropriée?			.....	Oui = -1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	<b>x</b>		<b>0</b>	Oui = 0;
<b>4. Drainage</b>					
Le projet	aggrave-t-il l'érosion?			.....	Oui = -1; Non = 1
	rejeté-t-il l'eau dans des caniveaux?			.....	Oui = 1; Non = -1
	est sans rapport avec la question?		<b>x</b>	<b>0</b>	Oui = 0;
<b>5. Sources d'eau</b>					
Le projet	pollue-t-il les sources d'eau?			.....	Oui = -1; Non = 0
	protège-t-il les sources d'eau?			.....	Oui = 2; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	<b>x</b>		<b>0</b>	Oui = 0;
<b>6. Terrains et sols</b>					
Le projet	détruit-il des terrains agricoles?			.....	Oui = -1; Non = 0
	détruit-il des espaces verts?			.....	Oui = -2; Non = 0
	créera-t-il des espaces verts?			.....	Oui = 1; Non = 0
	entraînera-t-il l'abattage d'arbres?			.....	Oui = -1; Non = 0
	améliorera-t-il l'occupation des sols?			.....	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	<b>x</b>		<b>0</b>	Oui = 0;
<b>7. Zone d'intervention</b>					
Le projet	est-elle difficile d'accès?		<b>x</b>	<b>0</b>	Oui = -1; Non = 0
	est-elle sujet à l'inondation?		<b>x</b>	<b>0</b>	Oui = -1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			.....	Oui = 0;
<b>8. Relogement</b>					
Le projet	entraîne-t-il des déguerpissements		<b>x</b>	<b>0</b>	Oui = -1; Non = 0
	Si oui, y a-t-il un plan d'action pour le relogement de la population?			.....	Oui = 2; Non = -1
<b>9. Circulation</b>					
Le projet	augmente-t-il la circulation?			.....	Oui = -1; Non = 0
	réduit-il la circulation?			.....	Oui = 1; Non = 0
	gère-t-il la circulation?			.....	Oui = 2; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	<b>x</b>		<b>0</b>	Oui = 0;
<b>10. Santé publique</b>					
Le projet	a-t-il un impact négatif sur la santé?			.....	Oui = -1; Non = 0
	a-t-il un impact positif sur la santé?			.....	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	<b>x</b>		<b>0</b>	Oui = 0;
<b>11. Population cible</b>					
Le projet	implique-t-il la population cible?	<b>x</b>		<b>1</b>	Oui = 1; Non = -1
	est sans rapport avec la question?			.....	Oui = 0;
<b>12. Plan d'entretien</b>					
Le projet	a-t-il un plan d'entretien?	<b>x</b>		<b>1</b>	Oui = 1; Non = -1
	est sans rapport avec la question?			.....	Oui = 0;
<b>B . RESULTATS</b>			<b>Total</b>	<b>4</b>	
<b>Selon les critères cités, l'impact environnemental du projet est :</b>				<b>acceptable</b>	

<b>FICHE PROJET E-1</b>		
Fiche-projet n° E - 1		Ville de : OOUROSSOGUI
Nom de l'Équipement		<b>EXTENSION DU NOUVEAU MARCHÉ CENTRAL</b>
<b>1. NATURE ET ÉLIGIBILITÉ DU PROJET</b>		
1	Catégorie d'Investissement	Équipement marchand
2	Localisation	Quartier Moderne 2 <b>Référence carte PIP : sous-projet N° 2</b>
3	Bénéficiaire	Populations de la ville de Ourossogui et de son hinterland
4	Conditions particulières et éligibilité	* conditions de gestion : suivant recommandations maîtrise d'œuvre institutionnelle * prise en charge de l'entretien récurrent : commune * compatibilité avec plan de développement de la ville
<b>2. JUSTIFICATIONS</b>		
		Horizon alloué au projet dans le PIP
5	Priorité	<b>Projet à exécuter en année 1 du PIP</b> L'extension et la réhabilitation du marché central sont l'une des premières priorités de la commune La construction de ce marché permettra de libérer la voie publique (route de Linguère) qui fait actuellement office de marché central. Ce marché répond aux besoins des populations et a une envergure régionale. Son influence touchera toutes les communes du département de Matam et les communes proches des départements de Bakel et de Linguère.
6	Impact social (en rapport avec IPIE)	Le score est « moyen » mais le marché est mal organisé. L'impact social est jugé satisfaisant
7	Analyse économique/Financière	Le T R I sera recalculé lors des études d'exécution
8	Analyse de l'impact sur l'environnement	L'impact environnemental est jugé acceptable (note : 7 )
<b>3. DESCRIPTION DU PROJET</b>		
9	Description de la Consistance des Travaux	
<b>1<sup>er</sup> phase</b>		
	Aménagem. hangarH1(176m <sup>2</sup> ,28étales)	9 680 000
	Aménagem. hangarH7(115.5m <sup>2</sup> ,22étales)	6 358 000
	Aménagem. hangarH2(221.5m <sup>2</sup> ,40étales)	12 182 500
	Réhab. Hangar H 3(551m <sup>2</sup> )	8 071 930
	construction 30 boucheries de 6m <sup>2</sup> (30*800 000) bâtiments B19, B20, et B21	24 000 000
	Sécurité incendie	2 500 000
	Bloc toilettes + fosse	5 615 570
	Eclairage public	2 000 000
	bacs à ordures maçonnés	800 000
	<b>Total 1<sup>er</sup> phase</b>	<b>71 208 000</b>
<b>2<sup>nd</sup> phase</b>		
	Construction bâtiment B2	
	8 cantines de 6m <sup>2</sup> *800 000	6 400 000
	4 boutiques de24m <sup>2</sup> *3 500 000	13 600 000
	Construction bâtiment B3	
	8 cantines de 6m <sup>2</sup> *800 000	6 400 000
	4 boutiques de24m <sup>2</sup> *3 500 000	13 600 000
	<b>Total 2<sup>nd</sup> phase</b>	<b>40 000 000</b>
10	Etat de Préparation du Projet	* Etudes antérieures : AGETIP 1994 * Etudes d'aménagement du marché de Ourossogui (avant projet détaillé) effectuées dans le cadre du partenariat ADOS (Association Ardèche Drôme Ourossogui Sénégal), commune et les commerçants. * Requêtes de financement initiées : ADM /VILLE * Estimations selon les normes en vigueur

11	<b>Contraintes liées au Projet</b>	
	- Problèmes fonciers  - Problèmes de réseaux - Problèmes de remblai/déblai	* Propriété : terrain communal * Déguerpissements éventuels : Garage mécanique pour accès sur la route nationale 3 * Déplacements de réseaux à effectuer : néant non
12	<b>Conditions de mise en service</b>	* Mise en place de personnels : néant * Mise à disposition et prise en charge par la commune de personnels : néant * Prise en charge de l'entretien : commune
13	<b>Délai d'exécution</b> - Etudes - Travaux	* Durée prévue de réalisation des études : 3 mois • Durée prévue pour les travaux : 5 mois phase 1 :3 mois phase 2
14	<b>Plan Schématique et Schéma d'Implantation</b>	* Plan de situation au 1/5000 ou au 1/10000 * Plan d'aménagement
15	<b>Autres Documents Graphiques</b>	Néant
<b>4. COÛTS</b>		
16	<b>Coûts de l'Équipement</b>	<b>111 208 000</b>
	( voir devis	estimatif )
17	<b>Coûts des Actions Connexes</b>	néant
18	<b>Charges Récurrentes</b>	* Budget d'entretien estimé à 3 % par an, soit 3 336 240 FCFA à partir de la réception définitive * Prise en charge : suivant recommandations maîtrise d'œuvre institutionnelle

<b>PROJET : AMENAGEMENT MARCHÉ CENTRAL OURO SOGUI</b>						
<b>HYPOTHESES DE CALCUL DE RENTABILITE</b>						
<b>RECETTES</b>						
Désignation	Nombre	Unité	Tarif	Nb de mois ou jours	Tx recouvrement	Montant (FCFA)
Location de boutiques	8	Mois	35 000	12	0,95	3 192 000
Location cantines	16	Mois	7 500	12	0,95	1 368 000
Location boucherie	30	Mois	7 500	12	0,95	2 565 000
Location d'étals	226	Jour	100	365	0,85	7 011 650
Autres (étals non aménagés)	200	Jour	50	365	0,8	2 920 000
Redevance BF/édicules				15% du CA édicule		513 000
<b>Total recettes</b>						<b>17 569 650</b>
<b>CHARGES</b>						
Maintenance, entretien 3% du coût de l'investissement à partir de la réception définitive						3 336 240
Collecteur	1	mois	40 000	12		480 000
Responsable halles et marchés	0,5	mois	60 000	12		360 000
Fournitures de bureau		an	100 000			100 000
Nettoyage (y/c eau de nettoyage)		an	300 000			300 000
Electricité		an	180 000			180 000
Petites réparations		an	100 000			100 000
<b>Total charges</b>						<b>4 856 240</b>
Montant Investissement	111 208 000					
Montant Emprunt	11 120 800					
Taux d'intérêt	4,50%					



**FICHE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

Ville : OUROSSOGUI

Projet : EXTENSION DU MARCHÉ CENTRAL

**GRILLE D'EVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

A. RUBRIQUES		OUI	NON	Résultat	Codes
<b>1. Déchets solides</b>					
Le projet	génère-t-il des déchets ?	x		-1	Oui = -1; Non = 0
	collecte-t-il des déchets ?	x		1	Oui = 1; Non = -1
	transporte-t-il des déchets à une décharge appropriée?	x		2	Oui = 2; Non = 0
	décharge non appropriée?		x	0	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			.....	Oui = 0;
<b>2. Rejets liquides</b>					
Le projet	génère-t-il des eaux usées?	x		-1	Oui = -1; Non = 0
	collecte-t-il des eaux usées?	x		1	Oui = 1; Non = -1
	rejeté-t-il des eaux usées dans une décharge appropriée?		x	0	Oui = 2; Non = 0
	décharge non appropriée?		x	0	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			.....	Oui = 0;
<b>3. Assainissement</b>					
Le projet	génère-t-il des excréta?	x		-1	Oui = -1; Non = 0
	collecte t-il des excréta?	x		1	Oui = 1; Non = -1
	rejeté-t-il des excréta à une décharge appropriée?	x		2	Oui = 2; Non = 0
	décharge non appropriée?		x	0	Oui = -1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			.....	Oui = 0;
<b>4. Drainage</b>					
Le projet	aggrave-t-il l'érosion?			.....	Oui = -1; Non = 1
	rejeté-t-il l'eau dans des caniveaux?		x	-1	Oui = 1; Non = -1
	est sans rapport avec la question?			.....	Oui = 0;
<b>5. Sources d'eau</b>					
Le projet	pollue-t-il les sources d'eau?			.....	Oui = -1; Non = 0
	protège-t-il les sources d'eau?			.....	Oui = 2; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	x		0	Oui = 0;
<b>6. Terrains et sols</b>					
Le projet	détruit-il des terrains agricoles?			.....	Oui = -1; Non = 0
	détruit-il des espaces verts?			.....	Oui = -2; Non = 0
	créera-t-il des espaces verts?			.....	Oui = 1; Non = 0
	entraînera-t-il l'abattage d'arbres?			.....	Oui = -1; Non = 0
	améliorera-t-il l'occupation des sols?			.....	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	x		0	Oui = 0;
<b>7. Zone d'intervention</b>					
Le projet	est-elle difficile d'accès?		x	0	Oui = -1; Non = 0
	est-elle sujet à l'inondation?		x	0	Oui = -1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			.....	Oui = 0;
<b>8. Relogement</b>					
Le projet	entraîne-t-il des déguerpissements	x		-1	Oui = -1; Non = 0
	Si oui, y a-t-il un plan d'action pour Le relogement de la population?	x		2	Oui = 2; Non = -1
<b>9. Circulation</b>					
Le projet	augmente-t-il la circulation?	x		-1	Oui = -1; Non = 0
	réduit-il la circulation?		x	0	Oui = 1; Non = 0
	gère-t-il la circulation?	x		2	Oui = 2; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			.....	Oui = 0;
<b>10. Santé publique</b>					
Le projet	a-t-il un impact négatif sur la santé?			.....	Oui = -1; Non = 0
	a-t-il un impact positif sur la santé?			.....	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	x		0	Oui = 0;
<b>11. Population cible</b>					
Le projet	implique-t-il la population cible?	x		1	Oui = 1; Non = -1
	est sans rapport avec la question?			.....	Oui = 0;
<b>12. Plan d'entretien</b>					
Le projet	a-t-il un plan d'entretien?	x		1	Oui = 1; Non = -1
	est sans rapport avec la question?			.....	Oui = 0;
<b>B . RESULTATS</b>			<b>Total</b>	<b>7</b>	
Selon les critères cités, l'impact environnemental du projet est:					<b>acceptable</b>